



# **Tontines et empowerment des femmes au Sénégal**

## **Le cas des tontinières du marché de Habitations à Loyer Modéré (HLM) Nimzatt à Dakar**

**Mémoire**

**Seynabou Diagne**

**Maîtrise en service social**  
Maître en service social (M.Serv.Soc)

Québec, Canada

© Seynabou Diagne, 2013



# RÉSUMÉ

Cette recherche de type qualitative est axée sur l'effet de la participation à une tontine sur l'*empowerment* des femmes au Sénégal. Les données proviennent d'une étude de cas réalisée dans la tontine AND DANNE au Marché des habitations à loyer modéré (HLM) Nimzatt à Dakar (Sénégal). À l'aide de guides d'entretien semi-structurés, douze femmes ont été interviewées.

Dans le cadre conceptuel, nous avons défini les concepts de l'*empowerment* et celui de la participation. L'applicabilité de l'approche *empowerment* comme méthode d'analyse des données nous a permis de voir les effets bénéfiques de la participation tontinière. Le constat est que la participation à la tontine a augmenté l'estime de soi des participantes et a amélioré considérablement leur relation avec elles-mêmes et leur communauté. La conscience critique des femmes est née des difficultés d'accès au crédit que vivent la majorité des femmes sénégalaises.

La participation de fait et la participation volontaire sont les deux types de participation observés dans la tontine. Aussi, la tontine se situe au niveau du pouvoir réel de l'échelle de la participation proposée par Arnstein (1969), car on y constate la présence des échelons du partenariat et de la délégation.

L'analyse des données met en lumière d'autres pistes de recherche, notamment les comportements de type communautaire observés chez les participantes qui ont offert un soutien moral et une prise en charge alimentaire à des jeunes talibés mendiants. Ces initiatives pourraient servir d'exemples à l'État sénégalais pour la mise en place des programmes sociaux.

Mots clés : Tontine - participation - *empowerment* - étude de cas



# ABSTRACT

This qualitative research focuses on the effect of participating in a tontine, a type of rotating savings and credit association, on Senegalese women's empowerment. The data provided in this document come from a study case that was carried out in the tontine AND DANNE at a moderate rental housing market in Nimzatt. Twelve women have been interviewed using semi-structured interviewing guides.

The concepts of “empowerment” and “participation” were defined in a conceptual framework. The applicability of the empowerment approach as the chosen method of data analysis has allowed us to see the beneficial effects of participating in a tontine. The fact is that the participation of women to such financial association increased their self-esteem and significantly improved their relationship with other women from within the group as well as with their community.

The critical awareness of the participants comes from the lack of access to credit experienced by the majority of Senegalese women. Both “de facto” and voluntary participation were observed within the tontine. Also, the tontine is at the real power of the scale of participation proposed by Arnstein (1969), as there noted the presence of levels of partnership and delegation.

The data analysis highlights other avenues of research, including community-based behaviours observed in participants who provided moral support and dietary management to young Talib beggars. These initiatives could well serve as examples to follow for the Senegalese government for the implementation of social programs.

Key words : Tontine - participation - empowerment – study case



## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>iii</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>v</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>ix</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>ix</b>
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>xi</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>xiii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I - LA PROBLÉMATIQUE</b> .....	<b>5</b>
1.1 L'objet de l'étude.....	7
1.2 Le Contexte économique des années 1970 et les politiques d'ajustement structurel .....	8
1.3 La situation socio-économique des femmes .....	10
1.4 L'accès des femmes au crédit.....	13
1.5 Le phénomène des tontines .....	15
1.5.1 La trajectoire historique des tontines .....	15
1.5.2 Les tontines à travers le monde .....	18
1.5.3 Les types de tontines au Sénégal .....	19
1.6 L'empowerment .....	21
1.7 La participation : définition .....	23
1.8 Les Limites des études actuelles et la pertinence de la recherche .....	24
1.8.1 Les limites des études actuelles .....	24
1.8.2 La pertinence scientifique et sociale de la recherche .....	25
1.9 Le Cadre conceptuel .....	26
1.9.1 L'empowerment .....	26
<b>CHAPITRE 2 - LA MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>35</b>
2.1 L'objectif de la recherche .....	37
2.2 La méthode qualitative.....	37
2.3 L'étude de cas.....	38
2.4 Le choix du cas et l'échantillonnage .....	38
2.5 Le recrutement des participantes .....	39
2.6 Les sources de données.....	40
2.6.1 Les documents écrits.....	40
2.6.2 Les entrevues individuelles .....	40
2.7 La préparation de la collecte des données.....	41
2.8 Les modalités d'analyse des données .....	42
2.9 Les considérations éthiques .....	43

<b>CHAPITRE 3 – LES RÉSULTATS</b> .....	<b>45</b>
3.1 Le portait général de la tontine AND DAANE.....	48
3.1.1 L’organisation administrative de la tontine.....	49
3.1.2 Le profil des tontinières.....	54
3.1.3 La fréquence des rencontres.....	55
3.2 La participation des femmes dans la tontine.....	58
3.2.1 Le nombre d’années de participation.....	58
3.2.2 La participation aux étapes de développement de la tontine.....	59
3.2.3 Les échelons de la participation présents dans la tontine.....	61
3.2.4 Les perceptions des femmes par rapport aux échelles de participation présentes.....	62
3.3 L’effet de la participation sur l’ <i>empowerment</i> individuel des femmes.....	64
3.3.1 Les effets de la participation sur l’estime de soi des femmes.....	64
3.3.2 Les compétences des femmes.....	68
3.3.2 Le transfert des connaissances.....	69
3.3.3 La conscience critique.....	73
<b>CHAPITRE 4 – LA DISCUSSION</b> .....	<b>77</b>
4.1 Les formes de participation dans la tontine avant et après sa constitution.....	79
4.2 Les lieux de participation.....	81
4.3 Les activités des tontinières.....	81
4.4 Les effets perçus par les femmes de la participation à la tontine sur leur estime de soi.....	82
4.5 Les effets perçus par les femmes de leur participation sur l’acquisition de connaissances pratiques.....	83
4.6 Les effets perçus par les femmes de leur participation à la tontine sur leur conscience critique.....	83
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>85</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>87</b>
<b>ANNEXE 1 : GUIDE D’ENTREVUE</b> .....	<b>93</b>
<b>ANNEXE 2 : AVIS DE RECRUTEMENT</b> .....	<b>95</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Le schéma d'opérationnalisation des concepts3 .....	33
Tableau 2 : L'âge des femmes interrogées .....	54
Tableau 3 : La fréquence des rencontres .....	56
Tableau 4 : Le nombre d'années de participation à la tontine .....	58
Tableau 5 : La participation aux étapes de développement de la tontine .....	59
Tableau 6 : Les raisons explicatives de la présence des échelles de participation .....	62
Tableau 7 : Le niveau d'estime de soi .....	65
Tableau 8 : Les raisons qui alimentent l'estime de soi .....	67
Tableau 9 : Le savoir-faire des femmes.....	69
Tableau 10 : L'applicabilité des connaissances dans la vie quotidienne .....	71
Tableau 11: L'accessibilité des ressources disponibles.....	75

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Organigramme de la tontine.....	50
--	----



## **LISTE DES SIGLES**

ANSD : Agence nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal

AOF : Afrique-Occidentale française

BM : Banque Mondiale

BIT : Bureau international du travail

BG : Bonne gouvernance

FMI : Fonds monétaire international

FIDA : Fonds international de développement agricole

FCFA : Franc de la communauté financière africaine

ONG : Organisation non gouvernementale

PAS : Politique d'ajustement structurel

PNBG : Programme national de bonne gouvernance



# REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je voudrais remercier la Fondation Ford et toute son équipe pour leur soutien financier et les nombreux renforcements de capacité qui m'ont permis de faire cette formation universitaire dans de bonnes conditions.

Tout d'abord, je témoigne ma profonde gratitude à ma directrice de recherche, la professeure Martine Duperré, auprès de qui j'ai trouvé les encouragements et l'appui pédagogique nécessaire à la réalisation de ce travail.

Mes remerciements s'adressent aussi au professeur Yvan Comeau pour sa compréhension et sa disponibilité, sans oublier tout le personnel de la direction du programme de maîtrise en service social.

À mon mari Mandoumbe Mbodj, les mots ne sauront jamais traduire toute ma reconnaissance et mon amour. Sa compréhension et son soutien m'ont guidée pendant les moments difficiles.

À mes frères, mes sœurs et ma belle-famille, je témoigne tout mon bonheur de vous avoir comme proches parents.

À tous mes amis du Québec et du Sénégal, je vous remercie pour vos encouragements.

J'accorde une mention spéciale à ma sœur Aminatou Diagne pour le rôle de mère que tu as joué auprès de mon fils en mon absence.

Je dédie ce travail à mon fils Cheikh Mame Mor, trop petit pour comprendre mes absences répétées, tu as toute mon affection.

Je le dédie aussi à ma mère Coumba Ndao, mon père Boubacar Diagne et ma tante Aminatou Ndoye, je reste convaincue que vos prières m'ont accompagnée tout au long de mes études. Vous avez toute ma reconnaissance.



# INTRODUCTION

Les multiples difficultés rencontrées par les populations africaines, notamment celle du Sénégal, suite aux changements d'orientation des programmes de développement politique et social de leur État ont donné naissance à diverses pratiques entrepreneuriales. Ainsi, les associations rotatives d'épargne et de crédit (tontines) ont connu un regain d'intérêt dans les pays africains où les institutions bancaires de type occidental ont montré leur limite. Une tontine se définit comme un fonds d'épargne rotative où les bénéficiaires se partagent tour à tour le montant des cotisations. Le fort intérêt pour ces tontines dans la majeure partie des pays africains témoigne d'une renaissance de cette forme de financement informel adapté à leur contexte socioculturel. Cette croissance des tontines est observée dans les villes et dans les campagnes.

Selon Duranthon, Gizon et Virginie (2003) les pratiques tontinières ont toujours existé au Sénégal sous des formes différentes, mais vers les années 1980 leur nombre a considérablement augmenté. Il y a les tontines de quartiers, les tontines de marchés et les tontines d'entreprises. Aussi, on les classifie en deux groupes, c'est-à-dire les tontines mutualistes traditionnelles dans les villages et les tontines urbaines, plus élaborées, qui mobilisent des ressources importantes. Ces diverses tontines ont réussi la jonction entre la « logique capitaliste » et la solidarité (Duranthon, Gizon et Virginie, 2003).

Le développement des tontines au Sénégal a renforcé l'existence d'un dualisme financier, puisqu'elles font partie du secteur financier informel qui se situe en marge du secteur financier formel (les banques). Comme le soulignent certains auteurs, dans les années 1990 les banques commerciales établies au Sénégal n'ont réussi à toucher que 10 % de la population active du pays (Fournier et Giguère, 1993). De plus, plusieurs banques sénégalaises ont fait faillite durant les années 1980 et elles semblent avoir des difficultés à s'adapter à l'environnement socio-économique sénégalais. En conséquence, le champ économique sénégalais est marqué par la présence accrue de la microfinance qui prend différentes formes organisées et cherche à intégrer la logique de la solidarité dans leur fonctionnement. Bien que la microfinance ait ses propres particularités, il y a une

émergence ou un renouvellement des pratiques financières dont fait partie l'augmentation de la pratique tontinière dans la société sénégalaise.

D'autres facteurs ont participé à la multiplication des pratiques tontinières. C'est le cas des programmes d'ajustement structurel (PAS). Outre l'amélioration de la situation des femmes, ces programmes avaient pour objectifs principaux de relancer l'économie, l'alphabétisation des femmes et la mise en place de programmes sociaux répondant aux besoins des populations (Fall, 2007). Malgré ces orientations, ces programmes de développement ont marginalisé les femmes sénégalaises pendant une longue période en ne mettant pas en place les moyens nécessaires qui leur permettent de participer pleinement à l'économie du pays (Duranton et coll., 2003). Ces auteures mentionnent que ce contexte est peu favorable à l'émancipation des femmes, mais il a suscité leur volonté de s'organiser pour faire face à leur situation de précarité économique. Les tontines se sont alors positionnées comme un pont entre l'échec des programmes de développement et les besoins d'accomplissement personnel et social des femmes (Duranton, et coll., 2003).

La popularité des tontines a éveillé l'intérêt de plusieurs chercheurs et d'organisations non gouvernementales qui souhaitent connaître davantage ces organisations sociales et économiques. Dans le même esprit, cette recherche s'intéresse aux mécanismes utilisés dans les tontines qui peuvent favoriser l'*empowerment* des femmes au Sénégal. Ainsi, notre question principale de recherche est libellée de la façon suivante : quels sont les effets perçus par les femmes de la participation aux tontines sur leur *empowerment*?

Ce mémoire de maîtrise comporte quatre chapitres. Le premier chapitre élabore la problématique. Il expose les facteurs qui ont contribué au processus de l'utilisation des tontines et de l'implication des banques dans la configuration actuelle de l'économie du Sénégal entre autres en lien avec l'effet de l'« *empowerment* » des tontinières. La recension des écrits scientifiques est analysée sous l'angle des thématiques suivantes: le contexte économique des années 1970 et les programmes d'ajustement structurel, la situation économique des femmes, l'accès au crédit des banques, la participation et l'*empowerment*.

Ensuite, le cadre conceptuel est consacré à la définition de l'*empowerment*, de la participation ainsi qu'aux formes et aux échelles de participation.

Le deuxième chapitre est relatif à la méthodologie. Il permettra de justifier le choix de l'approche qualitative, le choix du cas, l'échantillonnage, les sources de données, la modalité d'analyse des données, le contexte de déroulement des activités, la préparation de la collecte et les considérations éthiques.

Le troisième chapitre renvoie à la présentation des résultats des données recueillies à l'aide des entrevues et de la documentation. Ces données sont exposées en fonction des sujets suivant : le portrait de la tontine, le profil des tontinières, les données sur la participation, les effets de la participation à la tontine sur l'*empowerment* des femmes et le pouvoir des femmes pendant leur participation tontinière.

Ensuite, le quatrième chapitre est consacré à la discussion où les résultats de l'étude sont mis en relation avec la question de recherche et le cadre conceptuel retenu.

Enfin, une conclusion met en évidence les grandes lignes des résultats de notre étude cas.



# **CHAPITRE I - LA PROBLÉMATIQUE**



L'objectif de ce chapitre est de définir la problématique de l'*empowerment* des femmes par leur participation aux tontines en situant ces initiatives dans le contexte des orientations politiques de l'État du Sénégal. Ces orientations auraient provoqué la multiplication des tontines et augmenté en même temps le pouvoir d'agir des tontinières. Ces deux points sont abordés et analysés à l'aide des thématiques axées sur le contexte économique des années 1970 et les politiques d'ajustement structurel, la situation socio-économique des femmes, l'accès au crédit, le phénomène des tontines.

La recension des écrits scientifiques qui a servi à l'élaboration de ces thèmes est constituée d'articles pertinents sur la question des tontines. Nous pouvons dire que la recension des écrits s'est poursuivie tout au long de l'étude. 'abord, la banque de données Social Work Abstract a été utilisée, avec les mots clés : *empowerment*, femmes puis tontine et femmes. Cette démarche nous a donné l'accès à d'autres articles qui nous ont éclairés sur notre sujet d'étude. La spécificité du sujet pouvant limiter l'accès à de la documentation, d'autres sources ont été utilisées pour identifier des articles sur le sujet de l'étude, le répertoire des articles parus dans des revues scientifiques, dont les revues canadiennes, érudit et le catalogue Ariane. Les bibliographies de plusieurs documents et articles scientifiques sur le sujet des tontines ont été scrutées, ce qui a permis l'identification d'autres documents et a mené à l'élaboration de la problématique.

Dans un premier temps, nous allons parler de l'objet de cette présente étude.

### 1.1 L'objet de l'étude

Au Sénégal, la recherche de solutions face au manque d'outils et de moyens permettant aux populations la résolution des besoins et l'amélioration de la qualité de vie est au centre des préoccupations. Ainsi, à chaque niveau de la société, des stratégies sont élaborées pour venir à bout de cette problématique d'accès aux ressources et cela touche particulièrement les femmes. Ces dernières s'inscrivent dans une dynamique de participation dans des associations telles que les tontines ou les structures de crédit leur permettant de disposer de fonds. Le nombre de tontines existant est méconnu, mais 89 % de l'ensemble des ménages se tournent vers des circuits informels pour satisfaire des besoins réels d'épargne et de crédit (Agence nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal (ANSD), 2009). Le phénomène est grandissant, malgré la présence des banques commerciales et

d'institutions de microfinance. Ces dernières résultent d'une réorganisation des structures informelles de financement en institution qui répondent à la fois aux critères des banques et à la logique de solidarité qui est présente dans les associations informelles.

Les tontines sont des organisations de base qui favorisent la promotion sociale des membres où les participants innovent dans leur recherche de ressources financières et créent des lieux de rencontre servant de prétexte pour échanger leurs expériences de vie et leur cheminement professionnel (Sarr, 1998). Actuellement, ces organisations marquent le paysage économique du Sénégal et elles sont très présentes aussi dans plusieurs autres pays et continents.

Selon Desroche (1990) cité par Kane (2000), le mot tontine provient de Lorenzo Tonti qui aurait inventé un système où les participants se cotisent et se partageraient le montant de l'argent à une période fixée d'avance. Aussi, le terme tontine est aujourd'hui utilisé pour indiquer des arrangements financiers populaires dans les pays francophones d'Afrique. Son fonctionnement est basé sur un échange rotatif et égalitaire d'un bien, d'un service ou d'argent au sein d'un groupe de personnes. La tontine d'argent est populaire au sein des collectivités où l'accès aux banques est assez difficile comme au Sénégal (Dupuy, 1990; Baumann, 1996).

Au plan individuel, ces initiatives entrepreneuriales des femmes sous forme de tontines, sont considérées par les professionnels de l'économie informelle comme un désir d'*empowerment* face à leur situation de pauvreté.

## 1.2 Le Contexte économique des années 1970 et les politiques d'ajustement structurel

Le continent africain a traversé de nombreuses mutations au plan social, économique et politique. Il s'agit principalement de la période coloniale, celle des indépendances et les multiples crises économiques. Après une croissance économique positive au début des années 1960, la Banque Mondiale a observé que l'économie du continent africain présentait des carences qui nuisaient à son développement. C'est pourquoi, dans les années 1970, la communauté internationale a pris des initiatives pour sortir les pays africains du marasme économique. Plusieurs réformes se sont succédé, mais les programmes d'ajustement structurel (PAS) constituent sans nul doute les plus marquantes.

Ainsi, à Bretton Woods<sup>1</sup>, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) ont posé les jalons des programmes d'ajustement structurel (PAS) vers les années 1980 (Fall, 2007). Les (PAS) proposaient des mesures macro-économiques et financières en vue de corriger les déséquilibres économiques observés dans les pays en voie de développement. En effet, des déséquilibres sont notés d'abord entre les dépenses de l'État et leurs capacités financières et ensuite entre le pouvoir d'achat des populations et le coût de la vie et enfin entre la production des secteurs de l'économie et la consommation.

Dans la réalité quotidienne des Sénégalais, ces mesures se traduisent par la privatisation des sociétés nationales, l'implication moindre de l'État au niveau des secteurs publics, le désengagement de l'État dans les secteurs tels que l'éducation, la santé, le social et en conséquence la réduction de l'effectif des travailleurs dans la fonction publique. En d'autres termes, on parle de la fin de l'État providence (Diop, 2004; Fall, 2007; Unicef, 1987).

Dans le même ordre d'idées, l'ANSD (2008) souligne que les répercussions des PAS se sont étendues sur plusieurs secteurs de la société sénégalaise. Au plan social, on observe une augmentation de la pauvreté et les ménages rencontrent de plus en plus de difficultés pour assurer les charges familiales. Les revenus des travailleurs ont considérablement baissé avec une diminution réelle des salaires. Au plan économique, le prix des produits de consommation a augmenté après l'abolition des subventions de l'État. Le taux de chômage s'élevait à plus de 45 % et touchait particulièrement les jeunes et les femmes. Il faut souligner qu'au Sénégal, la majorité de la population est jeune, c'est-à-dire que 60 % de celle-ci a moins de 35 ans. À cela s'ajoute une inflation qui a été plus marquante dans les années 1990 (ANSD, 2008).

Contrairement aux prévisions, les PAS n'ont donc pas provoqué le développement économique fixé. Ces programmes ont été totalement inefficaces face aux déséquilibres internes et externes. Selon la BM et le FMI, l'échec des PAS n'est pas lié aux ressources des pays concernés, mais aux pratiques gouvernementales caractérisées par un abus de pouvoir et une corruption généralisée, dont celle du détournement du trésor public (Fall,

---

<sup>1</sup> C'est à Bretton woods que les grandes lignes du système financier des accords économiques ont été dessinées en 1944.

2007). C'est pourquoi le FMI et la BM ont lancé le nouveau concept de « la bonne gouvernance » (BG), à la suite de l'étude intitulée *Sub Sahara Africa. From Crisis to Sustainable Growth*. Il est espéré que ces nouvelles mesures techniques inspirées de la gestion publique de la Nouvelle-Zélande permettront aux États africains de relever leur économie en pleine crise. La commission économique pour l'Afrique soutient que la stabilité sociale dans plusieurs pays africains a été réussie grâce à l'application du concept de bonne gouvernance (Balepa et Roubaud, 2009).

Au Sénégal, le concept de la BG s'est traduit par la mise en place du Programme national de Bonne Gouvernance (PNBG) en 2002. Ce dernier propose d'assurer une transparence dans la gestion publique, à travers une démarche participative où interviennent pleinement les collectivités locales, la société civile et le secteur privé.

En dépit de ce nouveau contexte pour propulser l'économie et améliorer les conditions de vie des populations sénégalaises, les besoins de base ne sont toujours pas satisfaits. Il faut aussi souligner qu'avec la mise en œuvre des PAS et les pertes d'emplois de plusieurs chefs de famille qui ont suivi, cela a augmenté la responsabilité des femmes dans les ménages (Unicef, 1987; ANSD, 2008; Diaw, 2004). C'est une des raisons qui explique la présence accrue des femmes dans les tontines. Elles adopteraient aujourd'hui les pratiques traditionnelles (tontines) pour épargner et augmenter leurs revenus (Kane, 2000; Sow, 2004). Ce qui nous renvoie à la pertinence d'analyser la situation socio-économique des femmes sénégalaises pour bien répondre à notre question principale de recherche dans le cadre de cette étude.

### 1.3 La situation socio-économique des femmes

À travers les époques, le rôle des femmes a varié dans le processus de développement économique. Traditionnellement, la société africaine était organisée sur la base d'une division sexuelle du travail. Les femmes avaient pour rôle principal de s'occuper des travaux domestiques et champêtres ainsi que d'entretenir les relations familiales et les réseaux sociaux dans la communauté (Mayoukou, 1994). Ces échanges étaient plus manifestes dans les cérémonies. Par exemple, lors d'un mariage, les tâches étaient partagées en fonction du sexe. Les femmes avaient pour mission l'organisation pratique de la fête et les échanges avec la belle famille. Il s'agissait de la remise des dots et des cadeaux

qui soulignaient l'engagement du mari envers sa fiancée et sa famille. Aussi, elles assuraient les rapports de réciprocité entre les deux familles (Dromain, 1990; Henry, et Guillaume, 1991).

En plus de cela, elles étaient présentes et actives dans le champ politique. Au Sénégal, certaines ont été à la tête d'empires et dirigé des guérillas lors de l'invasion coloniale. C'est le cas d'Aliin Sitoé Diatta, une femme diola au sud du Sénégal (Journet, 1994).

Pour conclure, on peut dire que dans la société africaine traditionnelle, les femmes étaient impliquées dans le processus du développement économique, social et même politique.

Pourtant, la question de la participation des femmes au processus de développement économique se pose à nouveau depuis l'accession à l'indépendance des pays en voie de développement. Les différents acteurs politiques et économiques sont conscients de la nécessité de définir plus clairement la participation des femmes dans ce processus. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies a décrété une décennie dédiée aux femmes dans les années 1976-1985 (Fall, 2000). Dans la foulée, le Sénégal a signé la presque-totalité des conventions relatives aux droits de la personne et des femmes. Le nombre de femmes au Sénégal est de 6 504 486 soit 50,6 % (ANSD, 2011). Cette donnée montre le potentiel en ressources humaines du Sénégal et vient renforcer l'idée selon laquelle le développement économique du pays ne peut se faire sans la contribution réelle des femmes. Car jusqu'à maintenant elles étaient plus ou moins exclues du système économique.

En revanche, il nous paraît difficile de dresser un portrait de la situation socio-économique des femmes sénégalaises actuelles puisqu'il existe une grande disparité entre les régions. Si l'on se réfère à la région dakaroise qui abrite notre terrain d'étude, on note une amélioration dans plusieurs domaines. En ce qui concerne l'éducation, le taux d'analphabétisme est de 67,1 % avec une baisse de 3 % depuis les dix dernières années. Elles ont maintenant accès à l'éducation des adultes et elles se positionnent de plus en plus dans plusieurs secteurs de l'économie (ANSD, 2011). Toujours selon l'ANSD (2011), le taux de chômage des femmes est de 13,3 %. Ce qui signifie que leur situation financière s'améliore ainsi que leur qualité de vie.

Sur le plan politique, plusieurs femmes ont occupé des postes ministériels au sein de l'État sénégalais. On peut donner l'exemple de Mame Madior Boye qui a dirigé le gouvernement

en 2001. Cette participation des femmes dans le champ économique et politique démontre leur engagement dans la vie active de la société sénégalaise et surtout aux moments de crises (Gouvernement du Sénégal, 2005). Parmi ces moments de crises, on peut rappeler les pertes d'emplois des chefs de famille et la baisse du niveau de revenu des familles, ce qui augmente les responsabilités et les charges des femmes. Comme nous le décrit Sarr (1998), elles sont de plus en plus nombreuses à devenir des chefs de famille et les revenus de la famille reposent entièrement sur elles à cause de leur statut de mères. L'ANSD (2011) mentionne que ces ménages gérés par les femmes vivent au-dessus du seuil de la pauvreté pour la plupart.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire en vertu de ces données, on parle quand même d'une féminisation de la pauvreté au Sénégal. Ceci pourrait être lié aux difficultés que les femmes rencontrent pour accéder au marché de l'emploi et aux ressources disponibles. Cette vulnérabilité économique des femmes n'est pas propre au Sénégal puisqu'il était déjà noté en 2009 que les femmes constituaient principalement les 1,5 milliard de personnes qui vivent avec un revenu de 500 FCFA (moins de 1 dollar) par jour ou moins (ANSD, 2009). Les femmes gagnent en moyenne un peu moins de 50 % de ce que gagnent les hommes. Souvent, les femmes pauvres n'ont pas accès aux ressources essentielles que constituent le crédit, le prêt et l'héritage. C'est pourquoi lors de la conférence de Beijing en 1995 des actions ont été adoptées pour réduire la pauvreté des femmes. Il a été considéré que le travail des femmes n'est pas récompensé, ni reconnu. Leurs besoins de base ne sont pas des priorités. Par exemple, leur accès à l'éducation et aux services d'aide est quasi inexistant. Leur participation à la prise de décisions dans le foyer comme au sein de la communauté est minimale. Les femmes prises dans le cycle de la pauvreté n'ont pas accès aux ressources et aux services qui leur permettraient d'en sortir.

De plus, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies a examiné la question du paupérisme féminin, lors de sa quarantième session en 1996. Dans les conclusions de cette session, des dispositions favorables à l'adoption de politiques garantissant à toutes les femmes une protection sociale et économique adéquate ont été prises. Ces dispositions concernent des situations de chômage, de maladie, de veuvage, de handicap et de vieillesse. Il faut souligner que la plupart de ces femmes n'ont aucune qualification reconnue pour s'insérer dans le marché du travail. Elles sont souvent dans le

secteur informel (petit commerce, vente à la sauvette, aide domestique), qui rapporte très peu d'argent (Enquête démographique et santé au Sénégal II, 1993; Sarr, 1998). Dans ce contexte, des actions doivent être menées par les États membres et la communauté internationale dans ce sens.

Au Sénégal, l'État modifiera le cadre institutionnel qui devra répondre aux besoins des femmes. Pour cela, le Ministère du Développement social a été créé et portera plus tard le nom du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Ce ministère a élaboré plusieurs programmes pour soutenir les efforts personnels des femmes et ces programmes touchent le développement économique, la formation et l'entrepreneuriat (Fall, 2000). Cet entrepreneuriat féminin s'est traduit par une participation active des femmes dans des organisations comme les tontines afin de mobiliser des fonds qui leur permettent d'avoir des activités lucratives, de participer au développement de l'économie du pays et de développer par la même occasion leur *empowerment*. À Dakar, on peut évoquer le cas des femmes tontinières du marché des HLM Nimzatt qui illustre bien cette réalité.

La question de l'accès au crédit, quel qu'en soit la forme est ainsi à l'ordre du jour. Le gouvernement, les intervenants ou les experts s'interrogent sur son impact dans la société dakaroise et particulièrement pour les femmes.

#### 1.4 L'accès des femmes au crédit

Les systèmes bancaires formels ont été introduits en Afrique à l'époque coloniale. Il existe de nos jours d'autres appellations, mais le principe de fonctionnement est souvent le même. L'obtention d'une demande de crédit prend deux formes, les prêts personnels pour les particuliers et les prêts d'investissement pour les entreprises. Pour obtenir un prêt, il faut fournir des documents comptables et financiers certifiés par un commissaire aux comptes assermentés, hypothéquer sa maison ou être un travailleur dans une entreprise fiable (Owoundi, 1992). Toutes ces conditions rendent l'accès au crédit difficile, car les garanties demandées sont souvent l'apanage d'une minorité privilégiée.

Ces difficultés d'accès au crédit touchent particulièrement les femmes qui, souvent, ne remplissent pas ces conditions. C'est pourquoi elles se tournent vers les institutions de microfinance ou les tontines pour avoir des fonds et pour démarrer leurs activités génératrices de revenus ou des projets. L'État sénégalais est conscient que les banques

classiques ne sont pas accessibles aux personnes à faible revenu notamment les femmes. Par conséquent, il a posé le cadre institutionnel et juridique pour renforcer ces institutions qui ont le rôle principal de suppléer aux banques formelles. Il s'agit de la loi 2008-4-7 du 3 septembre 2008 qui demande aux institutions de microfinance de « fournir des services financiers aux personnes qui n'ont pas accès aux opérations de banque comme le stipule la loi des banques » (Gouvernement du Sénégal, 2008, p. 9). Les structures de microfinance ont financé des projets pour les femmes sur toute l'étendue du pays pour un montant égal à 13 milliards de francs CFA en 2010 (ANSD, 2011).

Pourtant, la majorité de ces projets financés se situent dans l'économie informelle que Bain (2001) définit comme un ensemble d'activités professionnelles qui échappent au contrôle de la politique économique et sociale de l'État. Ce qui ressort de cette définition, c'est l'absence de pouvoir de l'État tant au niveau organisationnel que monétaire, puisqu'il se trouve dans l'impossibilité d'avoir un contrôle sur cette économie.

En dépit de tout, le secteur informel apporte une contribution significative dans l'économie des pays en développement. En effet, toujours selon Bain (2001), le système informel a permis à toute la population non « bancarisée » d'avoir accès au crédit. De plus, le système informel offre une grande souplesse sur le plan organisationnel et à moindre coût.

Dans le même ordre d'idées, en 1996 le Bureau international du travail montre que « la production du secteur informel au Sénégal intervient pour 52 % dans la production intérieure brute totale, dont 95 % dans l'agriculture, 35 % dans l'industrie et 50 % dans les services. L'emploi dans le secteur informel urbain est passé en 10 ans (1980/1990) de 58 à 77 % de l'emploi total » (Bureau International du Travail, 2008, p 87). Aussi, le BIT (1996) insiste sur le fait que le développement de l'économie populaire est incontournable puisqu'elle doit fournir 93 % des nouveaux emplois dans les capitales africaines.

En résumé, le BIT (1996) souligne que le système bancaire pour la majorité des pays en développement est altéré et a occasionné en même temps des pratiques parallèles telles que les tontines pour permettre à la plupart de la population de faire face à ses besoins d'épargne ou de crédit. Ce qui explique encore une fois cette pratique dans la société sénégalaise.

En tenant en compte le rôle du système informel, certains auteurs soulignent que les structures comme les tontines doivent se doter d'un statut légal et ainsi être intégrées dans le système formel pour plus d'efficacité et de crédibilité (Mayoukou, 1996). De ce fait, la pérennité des tâches du tontinier passerait aujourd'hui par le développement d'une coopération avec le système bancaire formel (Mayoukou, 1996). Tout bien considéré, les difficultés d'accès au crédit bancaire avaient ainsi favorisé la prolifération des systèmes informels, dont les tontines (Owoundi, 1992; Dromain, 1990). Par conséquent, on observe l'existence du dualisme financier, c'est-à-dire la présence simultanée d'un système formel et informel dans les pays africains. Selon Mayoukou (1996), ce système nuit à une croissance économique équilibrée.

En conclusion à cette section, on peut dire que les populations africaines rencontrent de multiples difficultés pour avoir accès au crédit. Cette situation a contribué grandement au retour en force des tontines non seulement au Sénégal, mais aussi dans plusieurs pays sous-développés ainsi qu'à la participation des femmes à ces organismes. La section suivante porte spécifiquement sur le phénomène des tontines.

## 1.5 Le phénomène des tontines

Il est question dans cette section de décrire la trajectoire historique du phénomène des tontines ainsi que de montrer leur importance au plan mondial. De plus, cette section aborde les différents types de tontines au Sénégal pour se terminer avec une description des caractéristiques générales des tontines.

### 1.5.1 La trajectoire historique des tontines

Les écrits scientifiques ont montré que la tontine était présente dans les sociétés africaines précoloniales. Selon Adebayo (1994), l'apparition de la monnaie a favorisé la disparition de ce système de réciprocité basé sur la circulation de la main d'œuvre, des produits agricoles ou artisanaux et des bijoux. Lelart (1995) cité par Kane (2000) soutient aussi que la tontine a existé avant l'usage de la monnaie, il écrit: « Elle [la tontine] a d'ailleurs préexisté à l'usage de la monnaie. Elle permettait autrefois de constituer une communauté de travail pour rentabiliser les travaux agricoles et pour réparer le toit des maisons quand la tempête s'était abattue sur le village » (p. 93). Les auteurs tels que Henry et coll. (1991) et

Mayoukou (1994) parlent du fonctionnement de ces mécanismes de solidarité communautaire comme étant les ancêtres des tontines monétaires actuelles.

Cependant, des études menées par certains historiens mettent l'accent sur l'existence de monnaie dans la société africaine précoloniale. C'est le cas d'Adebayo (1994) qui soutient que les tontines monétaires étaient présentes dans plusieurs sociétés africaines avant l'introduction de la monnaie occidentale. Il donne l'exemple du système monétaire yoruba basé sur l'utilisation des cauris qui sont des coquillages appartenant à la catégorie des porcelaines. Ces échanges monétaires ont occasionné des changements dans l'organisation de la société yoruba dont les rapports de réciprocité restaient liés à la classe sociale. Dans cette société, les tontines offraient une nouvelle alternative d'échange basée sur l'égalité et le respect de chacun et non sur la hiérarchie sociale dès la naissance.

Malgré le rôle important joué par ces systèmes monétaires précoloniaux dans l'évolution des échanges en Afrique de l'Ouest, leur fonctionnement avait des limites liées à la nature des cauris. Leur transport posait problème en grande quantité et le mode de paiement était peu structuré. Aussi, il importe de souligner que l'introduction de la monnaie par le biais du colonisateur va entraîner également des bouleversements dans l'économie et la société. Ces bouleversements concernent les habitudes alimentaires, vestimentaires, la déstructuration du système de production et les rapports de réciprocité qui interpellent cette présente recherche (Adebayo, 1994).

De plus en plus, les pratiques de réciprocité sont basées sur l'argent et elles ont remplacé progressivement les rapports de réciprocité basés sur la circulation de biens matériels, bien qu'on note une certaine continuité dans les échanges en dons et cadeaux dans les manifestations. On parle alors de la monétarisation des rapports qui fait disparaître graduellement les comportements communautaires des populations dans la société africaine (Kane, 2000).

Toujours selon Kane (2000), les principes et les valeurs qui régissaient les pratiques de réciprocité ancestrale se trouvent encore dans les tontines actuelles bien qu'il existe des différences. La première ne tient pas compte de l'égalité des contributions contrairement au second où il existe un équilibre entre ce qu'on remet et ce qu'on reçoit d'une part. D'autre part, la participation aux réseaux traditionnels est dictée par une influence sociale des

membres de la famille ou du voisinage alors que dans les tontines actuelles, le principe repose sur un contrat et un engagement dicté par la volonté et les besoins des tontinières (Mbodj, 2005). C'est ce même principe d'égalité entre ce qu'on remet et ce qu'on reçoit, qui régit la tontine AND DAANE du marché à loyer modéré et aussi dans différents pays.

Dans le même ordre d'idées, on peut dire que les montants des cotisations aux tontines varient en fonction des revenus des participantes et ils déterminent l'appartenance à une tontine. Ces montants peuvent aller de cinquante mille francs de la communauté française d'Afrique (FCFA) à plus d'un million de FCFA. Les levées des tontines de marché sont investies dans des circuits porteurs qui permettent aux femmes d'avoir des ressources financières et de développer leur potentiel (Dromain, 1990; Mbodj, 2005). Les tontines ont été utilisées de plusieurs manières. Par exemple, des tontines d'entreprise au Cameroun ont servi comme un outil dans la gestion des relations interpersonnelles au sein de l'organisation. Aussi, elles ont été un environnement qui a favorisé les échanges et le développement des bonnes pratiques professionnelles (Nkakleu, 2009). Voici un autre exemple, une femme a investi l'argent de sa levée dans une entreprise de transformation agricole et au bout de cinq ans le capital a été multiplié. Elle est citée en référence dans le milieu des affaires (Duranton et coll., 2003). Ces exemples témoignent de l'importance des tontines pour les populations et ils illustrent certaines réalisations faites par des femmes après avoir reçu leur levée.

Malgré les impacts positifs de la participation aux tontines, vers les années 1980, certains États africains ont instauré des politiques pour lutter contre leur pratique. Ces États considéraient les tontines comme des freins au développement puisqu'elles sont des voies de « financement parallèles » au système formel (Mbodj, 2005).

Aujourd'hui, aucun État ne peut nier que les tontines ont des effets et des répercussions avantageuses pour les populations. Elles ont permis le redémarrage d'activités économiques en déclin sans que les personnes aient eu besoin d'hypothéquer leur bien. Elles ont aussi permis la création d'activités lucratives et surtout l'appui à l'entrepreneuriat féminin (Mbodj, 2005). Selon Lélart (1990), des épargnes sont faites et les capitaux des tontines sont utilisés à des fins qui permettent la réalisation des projets. Une étude qu'il a menée en 1990 sur 677 participantes montre que 24 % de l'argent est dépensé pour l'achat de matériel, la

contribution à des cérémonies familiales et les 76 % restant sont investis dans des activités lucratives.

Pour une meilleure compréhension de l'ampleur du phénomène des tontines, la prochaine section traite de celles-ci à travers le monde.

### 1.5.2 Les tontines à travers le monde

Les écrits scientifiques ont montré que les tontines existent sur plusieurs continents. Si l'on se réfère au continent asiatique, l'origine des tontines remonte au X<sup>ième</sup> siècle et généralement elles ont été réglementées. Par exemple au Japon, le Mujin business Act de 1915 régissait le fonctionnement des tontines. L'objectif de cette loi était de contrôler et de moderniser l'économie informelle afin de protéger les petites et les moyennes entreprises de la faillite et de promouvoir leur développement ainsi que les activités génératrices de revenus nées de la participation aux tontines. On trouve différentes appellations de la tontine sur le continent asiatique : Kyes en Corée, Arisan en Indonésie, Paluwagan aux Philippines, Pia Huey en Thaïlande, Kutu en Malaisie parmi tant d'autres. De nos jours, ces tontines asiatiques sont devenues de grandes entreprises qui contribuent grandement à l'économie et elles sont de différents types, les tontines d'entraide familiale, les tontines d'épargne ou de consommation et les tontines à vocation financière (Bukam, 1997).

Toujours selon le même auteur, en France il existe une ressemblance entre les organisations et les associations d'épargne de 1653 avec les tontines actuelles. Ces associations françaises d'épargne ou viagères ont été réglementées par un décret en 1938 où les fonds des sociétaires sont bloqués pour une durée d'adhésion de 10 à 20 ans. Ainsi, il existait en France ces différents types de tontines :

- Les tontines des jeunes parents qui souhaitent disposer de capital pour les études de leurs enfants;
- Les tontines complémentaires de la retraite pour les personnes âgées de 40-50 ans;
- Les tontines intergénérationnelles destinées à transmettre un patrimoine à un ou plusieurs parents

Concernant le continent africain, les écrits scientifiques nous renseignent que les tontines portent différentes appellations en fonction des localités. Nous avons la désignation

d'Asussu au Sierra Léone, Esussu au Libéria, Diari en Côte d'Ivoire, Gaméya en Egypte, Ousussu en Gambie, Natt au Sénégal pour ne citer que ces noms.

Comme nous l'avons déjà mentionné, ces tontines se manifestaient sous forme de réciprocité. À chaque fois qu'un membre de la communauté avait des activités, il pouvait compter sur l'aide de tous les autres membres, par exemple pour réparer un toit ou lors des travaux champêtres. C'est dans le même ordre d'idées que Mbodj (2005) donne l'exemple du Sénégal et les *Mbotay* qui pratiquaient le « saantané » ou le faire faire. Ce mode de fonctionnement ou tontine de travail permettait aux personnes qui ne disposaient pas de matériels agricoles de cultiver leur champ avec l'aide de leurs proches amis. Il existait aussi les tontines de nature se traduisant par une mise en commun des denrées alimentaires. Ainsi, lors des cérémonies, les parents, les amis et les voisins apportaient des vivres et des vêtements. Ce système rotatif d'aide permettait à chaque membre de la communauté de bénéficier pleinement de son réseau social (Abdebayo, 1994; Lelart, 2006; Henry et coll., 1991).

Mbodj (2005) montre qu'il y a eu une évolution progressive de ces « prestations et contre-prestations » en nature vers l'échange monétaire. Lélart (2006) aborde dans le même sens en insistant sur les changements survenus dans les tontines de travail dès l'introduction de la monnaie occidentale.

Aujourd'hui, au Sénégal, la pratique des tontines est constatée à tous les niveaux : dans les quartiers, les lieux de travail, les marchés, en milieu urbain comme en campagne. Cela permet d'introduire dans les lignes qui suivent une classification des différentes tontines au Sénégal.

### 1.5.3 Les types de tontines au Sénégal

On distingue plusieurs types tontines au Sénégal sous des appellations diverses : les « nattou<sup>2</sup> cogne », les « nattou village », les « djamra », les « ndeye diké », les tontines d'entreprise et les « nattou marché » qui constituent l'objet de cette recherche.

Le « nattou cogne » est organisé par les femmes qui vivent dans un même quartier. Cette tontine a pour objectif l'obtention de biens tels que les ustensiles de cuisine, les mobiliers,

---

<sup>2</sup> En wolof Natt signifie la cotisation de la levée et le Nattou renvoie à l'appartenance à la tontine.

etc., ou pour épargner de l'argent. Les montants des cotisations des tontinières sont soit quotidiens, hebdomadaires ou mensuels. Cette somme est attribuée à tour de rôle à chaque participante un jour convenu par l'ensemble des membres.

Quant au « nattou village », il permet aux adhérents de tout un village de construire leur maison ou de démarrer une activité lucrative. Les cotisations sont remises mensuellement avant le cinq du mois. Le 15 du mois, on organise un tirage pour remettre la levée à un membre.

Le djamara est une autre formule de tontine où les tontinières se cotisent par semaine ou mensuellement en espèces ou en nature. Par exemple, une femme apporte des produits d'entretien, une autre femme donne des produits de denrée alimentaire, etc. Cette tontine vise à améliorer la qualité de vie de ces femmes.

Le « ndeye diké » est un groupe de femmes où un tirage est organisé pour constituer des paires qui font échanger des cadeaux. Les cadeaux sont en nature ou en espèce. Ces deux femmes ont l'obligation de pérenniser leur collaboration.

Les tontines d'entreprises sont constituées par les travailleurs d'une structure. La finalité de cette tontine est la possession de biens matériels luxueux. Les tontinières se procurent des bijoux en or, du matériel électroménager pour la famille.

En dernier lieu, nous avons les « nattou marché » qui réunissent les hommes et les femmes qui travaillent au marché. Ces tontines mobilisent de grands fonds et permettent aux tontiniers de développer leur commerce ou de renforcer leur capital d'entreprise. Les cotisations se font chaque jour, et tous les 15 jours un adhérent reçoit la levée. Les règlements de fonctionnement sont plus rigoureux en général vu l'importance des levées. Les retards sont sanctionnés sévèrement et avant toute nouvelle adhésion, la présidente est tenue de faire une enquête de solvabilité. L'intérêt de cette forme de tontine est qu'elle donne accès à des fonds et permet d'éviter le recours aux prêts bancaires (Mbodj, 2005). Comme le souligne Mbodj (2005), la majorité des tontines sont constituées de femmes. Ces dernières sont les organisatrices et elles animent les différentes activités des tontines bien qu'il y'ait des hommes comme membre, leur participation se limite souvent à la remise de la cotisation de la levée.

Malgré leur popularité, les tontines présenteraient des limites pour l'économie surtout celle des pays en développement. La sûreté de l'épargne ne serait pas assurée. Cela dit, les tontines ne permettent pas une « allocation optimale » des ressources et l'efficacité de la politique monétaire pourrait diminuer à cause des tontines. Aussi, leur gestion poserait un problème puisqu'étant basée uniquement sur des rapports de confiance. Les tontines ne peuvent pas injecter de l'argent dans l'économie dès l'instant où les créances et les dettes sont équivalentes comme le souligne Helliou (2000).

Aussi, certaines théories ont été développées pour expliquer la place des tontines dans l'évolution des modèles de développement. Selon les théories évolutionnistes, les tontines sont comme des « réalités figées » qui disparaîtront avec le développement de l'économie du marché (Geertz, 1963). Contrairement à cette théorie évolutionniste, des recherches menées par Kane (2000) ont démontré que les tontines sont reconnues comme des entités dynamiques qui se transforment pour s'adapter à leur environnement. Elles se sont adaptées aux situations de crise économique pour satisfaire les besoins des populations contrairement aux institutions financières.

Il faut souligner que cette multiplication des tontines a fait naître des enjeux économiques importants dans la société sénégalaise. Le secteur informel occupe 40 % de l'économie sénégalaise (ANSD, 2005), d'où l'importance de disposer d'une meilleure connaissance de ces tontines afin de les situer dans l'économie sénégalaise où les formes classiques d'épargne auraient montré leurs limites (Lelart, 2006; Guerin, 2009).

Rappelons que l'objet de l'étude est d'analyser le phénomène de l'*empowerment* des femmes suite à leur participation à une tontine. Le phénomène des tontines a été décrit dans cette section. Le concept d'*empowerment* le sera dans la suivante.

## 1.6 L'empowerment

Vers les années 60, le concept d'*empowerment* est devenu très populaire. L'intérêt de l'*empowerment*, vient du fait qu'il permet aux spécialistes d'avoir un outil pour éveiller des prises de conscience ou pour introduire des changements de comportement dans la vie des personnes vulnérables (Rappaport, 1984). Cependant, la notion d'*empowerment* présente des ambiguïtés liées à la traduction de l'anglais au français ainsi qu'à la définition du concept même (Le Bossé, 1995). C'est ce qui explique les nombreuses appellations

francophones connues sous les noms de prises en charge, du développement du pouvoir d'agir, d'appropriation, d'émancipation, etc. (Le Bossé et Dufort, 2000). Aussi, les écrits scientifiques sur le concept d'*empowerment* mettent en lumière la vision différente des auteurs sur la question. Selon Le Bossé (1995), l'*empowerment* se définit à travers le cheminement personnel par lequel l'individu acquiert un pouvoir sur sa situation actuelle en posant des actes concrets et dans des « conditions incapacitantes ».

Pour Kieffer (1984) cité par Damant, Bélanger et Paquet (2000), il s'agit d'aborder l'*empowerment* sous l'angle d'une absence d'impuissance de trouver des solutions par des individus. Cette manière de représenter l'*empowerment* est critiquée par plusieurs auteurs (Le Bossé, Ninacs, entres autres) puisque la notion « absence d'impuissance » ne renvoie pas nécessairement à l'existence de l'*empowerment* (Damant et coll., 2000). La définition de Ninacs (1995) cité par Dallaire et Chamberland (1996) postule que :

« l'*empowerment* se fonde sur les capacités de la personne et sur ses solutions, sur des démarches individuelles, de groupe et d'action communautaire pour avoir accès à des ressources, pour consolider, son insertion sociale et détenir une emprise, voire un contrôle sur sa réalité » (p. 64).

Cette conception de l'*empowerment* traduit bien le vécu de plusieurs femmes sénégalaises qui ont posé des actes concrets à travers leur participation aux tontines pour avoir un pouvoir d'agir sur leur situation de vulnérabilité financière. Aussi, cette définition de Ninacs rejoint la conception que nous avons de l'*empowerment*.

Comme le souligne Pellerin (2006), le concept d'*empowerment* est lié à des caractéristiques personnelles, des actions et des relations avec le milieu. Bien qu'on note des divergences sur la définition de l'*empowerment*, les auteurs sont d'accord qu'il peut être individuel, organisationnel ou communautaire. Ces trois aspects seront plus élaborés dans le cadre conceptuel.

De plus, on observe que cette approche est utilisée par plusieurs auteurs pour mener des recherches sur des sujets spécifiques et pour mettre en relief des réalités sensibles tel que celle des femmes. Nous pouvons citer en l'exemple l'étude menée par Damant et coll. (2001) qui nous parle de l'expérience des femmes victimes de la violence conjugale et le rôle que pourrait avoir l'*empowerment* dans la résolution de cette problématique. Il y a aussi la recherche de Charlier (2006) qui explique l'analyse faite sur l'*empowerment* des

femmes participant à une organisation de commerce équitable. Plus encore, Hofman (2004) a fait une étude sur le genre et l'*empowerment* et a souligné l'impact de la microfinance sur l'*empowerment* des femmes. Comme on vient de le montrer, les études menées sur l'*empowerment* sont multiples et variées, mais les articles sur l'*empowerment* des femmes à travers leur participation aux tontines ne seraient pas assez documentés.

Dans la section suivante, nous allons développer le concept de participation puisqu'elle est considérée comme un élément important dans le processus d'*empowerment*.

### 1.7 La participation : définition

Plusieurs définitions ont été faites de la participation. Les prochains paragraphes permettent de voir que ces définitions se rejoignent sur le fait que pour qu'il ait une participation, les différents acteurs doivent avoir un intérêt commun et des interactions en vue d'une action.

Le Fonds international du développement agricole (FIDA) en 2001 cité par Blaise (2004) définit la participation comme une appréciation partagée qui responsabilise l'individu en vue d'une prise de décision collective. Dans la définition du FIDA, la participation se manifeste en quatre étapes. Elle débute par la concertation. Puis elle est suivie par la négociation des difficultés et des solutions pour mener en troisième lieu à la prise de décisions qui sera concrétisée enfin par l'action. Cela dit, cette définition traduit bien le processus d'une participation tontinière.

Pour définir la participation, Tremblay et Tremblay (2007) mettent l'accent sur l'échange entre l'individu et la collectivité qui détermine la qualité de son réseau social et son implication dans la vie quotidienne et au plan de l'organisation. Quant à Meister (1973), la participation signifie « prendre part » ou avoir la possession d'un objet qui peut symboliser une propriété ou même un pouvoir. Logie (2003) explique la participation sous l'angle de l'organisation des individus autour d'une cause, qui prennent part activement aux décisions, à la mise en œuvre et à l'évaluation des résultats. Quant à Boyte (1994, cité par Duperré et Deslauriers, 2011), la participation doit s'accompagner avec le potentiel de résolution des problèmes. Ce qui signifie que la stratégie élaborée pour régler les difficultés est en lien avec les capacités physiques et intellectuelles de la personne.

Ensuite, Ninacs (2008) soutient que la participation évolue en quatre étapes. Il identifie dans un premier temps « la participation muette » qui signifie que la personne est présente

aux rencontres, mais ne participe pas aux échanges d'idées. La deuxième étape est marquée par une timide contribution aux échanges, c'est la pratique du « droit à la parole ». Une participation réelle au débat marque la troisième étape qui est identifiée comme « le droit d'être entendu ». La dernière étape correspond aux prises de décisions où la personne valide ou non une proposition. Cette évolution traduit un *empowerment* de plus en plus puissant de la personne.

Il faut noter que la « participation des membres » peut différer d'une structure à une autre comme le soulignent Duperré et Deslauriers (2011). Ces auteurs insistent sur le fait qu'il est essentiel que les membres connaissent les entités pour entretenir l'intérêt de participer. Cette remarque a son importance dans cette présente étude puisqu'une meilleure connaissance des tontines faciliterait le choix des tontinières et renforcerait la confiance entre les membres et par conséquent une motivation élevée à participer à toutes les activités de la tontine.

Finalement, les informations contenues dans les différents articles scientifiques consultés ont permis l'élaboration de ces sections dont leurs limites seront analysées dans la partie suivante.

## 1.8 Les Limites des études actuelles et la pertinence de la recherche

Dans la prochaine section, les limites des études consultées sont considérées. Et, à partir des limites identifiées, la pertinence de la recherche est démontrée.

### 1.8.1 Les limites des études actuelles

La rédaction de la problématique a nécessité une recherche documentaire sur plusieurs articles sélectionnés en fonction des thématiques retenues dans la recension des écrits. Les articles de Fall (2007), Diop (2004), qui traitent de la pauvreté et des programmes d'ajustement structurel fournissent des informations fort utiles sur les répercussions des programmes d'ajustement et l'évolution de l'économie sénégalaise, notamment sur l'augmentation du nombre des tontines, mais nous renseignent très peu sur le point de vue des participants à ces structures de microfinance.

De plus, les articles de Sarr (1998) et Sow (2004) qui portent sur les conditions des femmes ne donnent pas une connaissance approfondie de la problématique, car la situation

traditionnelle d'échange entre les femmes africaines n'est pas suffisamment documentée. Cependant, ces textes sont utiles pour retracer l'histoire de la culture africaine surtout quand on sait que cette culture était basée sur le discours oral. Kane (2000), Lelart (2006), Baumann (1996) et Abdebayo (1994) nous parlent des tontines. Leurs articles ont suffisamment étayé plusieurs aspects des tontines à savoir la classification des tontines, le montant des levées, l'utilisation de l'argent des tontines. On observe néanmoins que les chercheurs l'abordent souvent sous l'angle des droits ou de l'économie pure ou uniquement sous l'angle culturel, mais pas nécessairement sur les mutations psychologiques et le pouvoir de la tontinière comme cette présente étude.

Bref, dans la majorité des études consultées, la participation des femmes aux tontines n'est pas abordée sous l'angle de l'*empowerment*. Ce paramètre nous semble important dans ce contexte où ces femmes sont inscrites dans des dynamiques de lutte contre leur situation de vulnérabilité.

### 1.8.2 La pertinence scientifique et sociale de la recherche

La pertinence scientifique de notre étude se situe sur deux plans. Tout d'abord l'originalité de la thématique qui aborde la participation aux tontines des femmes au Sénégal. En effet, la recension des écrits a démontré une littérature peu fournie sur le sujet et cette recherche apporte certainement de nouvelles données scientifiques basées sur la participation des femmes aux tontines.

Deuxièmement, le choix conceptuel de cette étude est novateur dans ce champ d'études au Sénégal. Comme nous l'avons expliqué plus tôt concernant les limites des articles recensés sur les tontines, nous n'avons pas trouvé d'articles qui parlent de l'*empowerment* acquis par les femmes par leur participation aux tontines, d'où le caractère novateur de cette recherche.

Sur le plan de la pertinence sociale, l'étude permet une meilleure connaissance des fonctions sociales et économiques des tontines et pourrait fournir certaines informations aux responsables politiques au moment de l'élaboration de programmes d'aide et de soutien aux populations.

## 1.9 Le Cadre conceptuel

Cette section explique les concepts clés dans la présente recherche soit celui de l'*empowerment* et celui de la participation. Ces définitions aideront à faire la description et l'analyse des effets de la tontine sur la participation des femmes.

### 1.9.1 L'empowerment

Il est question dans cette partie d'aborder les fondements de l'*empowerment* et les types de participation. En premier lieu, nous allons parler des fondements de l'*empowerment*. D'abord en montrant que l'empowerment peut être vue selon trois paradigmes et ensuite la classification de Ninacs (2008). Puis encore, nous mettons l'accent sur les types de participation en lien avec la classification de Meister (1973) pour finir avec les échelles de participation d'Ansrtein (1969)

#### *Les fondements de l'empowerment*

Les éléments essentiels de l'*empowerment* sont regroupés en trois courants de pensée. Selon Damant et coll. (2001), il existe trois paradigmes différents lorsqu'il s'agit de définir l'*empowerment*. Ces auteurs citent le paradigme technocratique, le paradigme écologique et le paradigme structurel.

Le paradigme technocratique est axé sur l'*empowerment* individuel et il vise la modification des perceptions et des comportements. Aussi, ce paradigme permet aux individus de prendre conscience de leurs pleins potentiels et d'augmenter leur estime de soi.

Le paradigme écologique met l'accent sur la compréhension des situations actuelles, l'accès aux ressources disponibles et au pouvoir d'agir des individus dans le contexte où ils évoluent.

Quant au paradigme structurel, il parle des transformations des structures sociales qui créent et maintiennent les disparités sociales. Alors l'*empowerment* devient un outil politique par le biais d'un pouvoir formel et se manifeste par l'appropriation d'un pouvoir « sociopolitique » pour la transformation des structures qui touchent la vie des individus.

De manière générale, l'*empowerment* repose sur la conviction que les personnes et les communautés ont le droit de participer aux décisions qui les interpellent et que ces derniers

possèdent les compétences nécessaires par cette participation ou que le potentiel pour l'avoir est bien présent (Ninacs, 2008). Toujours, selon le même auteur, l'*empowerment* rime avec un sentiment de pouvoir personnel qui se traduit par un « potentiel » d'influencer les comportements des autres individus.

C'est une orientation de l'intervention basée sur l'évolution des forces présentes au niveau des individus et des communautés selon laquelle le pouvoir « exercice de l'action » libre est accessible (Ninacs, 2008). En tenant compte de ces fondements, Ninacs dégage une classification de l'*empowerment* en trois dimensions, c'est-à-dire l'*empowerment* individuel, organisationnel et communautaire.

Premièrement, l'*empowerment* individuel renvoie au cheminement d'acquisition du pouvoir par l'individu. Tel que défini par Ninacs, cet *empowerment* individuel résonne avec les préoccupations de la plupart des participantes à des tontines. qui à travers leur participation cherchent à agir sur leur difficulté d'accès au crédit. . C'est là une démarche d'*empowerment* individuel et cela justifie le choix de retenir l'*empowerment* individuel dans notre cadre conceptuel.

Ensuite, l'*empowerment* organisationnel symbolise le processus d'acquisition du pouvoir par l'organisme. Cette dimension rejoint certains rôles des tontines lorsqu'elles s'imposent dans le domaine des finances avec des règles et un mode de fonctionnement différent des banques classiques sénégalaises pour être une alternative aux difficultés d'accès au crédit des femmes. En plus, les tontines sont des lieux d'exercice du pouvoir d'agir des femmes. C'est cette dimension de l'*empowerment* organisationnel qui interpelle le plus l'objet de notre étude en ce que les pratiques de l'organisation tontinière favorisent ou non l'*empowerment* individuel.

Enfin, l'*empowerment* communautaire se définit par une « ... prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu, d'une façon qui favorise le développement du pouvoir d'agir des individus, groupes et organisations » (Ninacs, 2008: 17). Bien que l'action des tontinières puisse avoir un impact sur l'*empowerment* de la communauté, notre étude n'a pas l'objectif de décrire un processus d'*empowerment* communautaire, mais individuel. Cette recherche s'intéresse uniquement aux mécanismes internes de la tontine AND DAANE qui contribuent à l'acquisition du pouvoir des participantes. En tenant compte de

ces facteurs, l'*empowerment* communautaire est exclu de notre cadre de référence bien que les tontinières puissent adopter des comportements de types communautaires dans leurs différentes activités. Ainsi, deux dimensions de l'*empowerment* sont retenues, soit l'individuel et l'organisationnel. Répétons que pour ce dernier, ce sont ces formes qui permettent l'*empowerment* individuel qui intéressent cette étude.

Dans les paragraphes suivants, nous allons décliner les composantes de l'*empowerment* individuel et organisationnel qui ont été retenu dans le cadre conceptuel de cette recherche. Cette démarche facilitera l'opérationnalisation des concepts.

#### *Les composants de l'empowerment individuel et organisationnel*

Il est question d'aborder ici tous les éléments qui constituent aussi bien l'*empowerment* individuel qu'organisationnel. Selon Ninacs (2008) de l'*empowerment* individuel est constitué par les composantes de compétences, de l'estime de soi, de la conscience critique et la participation. Par contre, cette dernière sera intégrée dans la section participation où la définition et les analyses de l'auteur seront mises en lien avec d'autres réflexions.

Les compétences sont constituées par les techniques et les pratiques qui permettent à l'individu de comprendre sa participation et d'acquérir des connaissances pour exécuter une action individuelle ou avec le groupe. Ces deux aspects facilitent la participation. Par exemple, les participantes à l'étude ont pour la plupart des connaissances pour comprendre le fonctionnement et les règles de la tontine. Cette composante de l'*empowerment* qu'est la notion de compétence nous donnera des indications pour évaluer si les tontinières ont acquis de nouvelles connaissances ou des connaissances renouvelées pour mener une action collective ou de groupe.

Toujours selon le même auteur, le concept de l'estime de soi renvoie aux mutations « psychologiques » qui favorisent l'amour de soi, la capacité de nommer et de reconnaître ses capacités et ses limites (vision de soi) ainsi que ses aptitudes à agir de façon appropriée dans les moments importants. Le but de ce processus est de permettre à l'individu d'avoir une auto découverte de ses prédispositions. Cette composante de l'*empowerment* individuel qu'est l'estime de soi servira d'outil pour analyser le cheminement de vie, la perception que les tontinières ont d'elles-mêmes avant et pendant la participation à la tontine. Il s'agit de voir avec cette composante de l'*empowerment* quelle est l'évolution de l'estime de soi de

ces femmes pendant leur participation à la tontine et les raisons qui l'alimentent. Par conséquent, cela donne l'opportunité d'avoir des éléments pour évaluer l'effet de leur participation à la tontine sur leur *empowerment*.

Quant à la conscience critique, elle commence au début de la prise de conscience d'une problématique qui est un processus à trois étapes. Elle est d'abord individuelle, la personne réalise l'existence d'un malaise qui a un impact plus ou moins négatif dans sa vie. Ensuite, ce processus aboutit à une prise de conscience collective alors que la personne prend conscience qu'elle n'est pas la seule à vivre la problématique. À ce stade, on note une diminution de « l'auto culpabilisation ». Ce qui signifie que la personne se sent moins responsable de la situation. Par la suite, elle se transforme en une conscience politique qui signifie que la personne reconnaît son implication pour les améliorations à apporter (Gutiérrez, 1995 cité par Ninacs, 2008).

Pour ce qui est de l'*empowerment* organisationnel, rappelons que toute participation nécessite un lieu d'« exercice » où les instances satisfont les besoins des personnes qui l'utilisent (Ninacs, 2008). Dans cette recherche, nous nous intéressons à la tontine AND DAANE qui de par sa fonction et sa mission, nous est apparue comme un outil à l'*empowerment* organisationnel qui doit favoriser la participation des membres. C'est dans cette perspective que l'organisation de la tontine sera considérée dans cette étude. C'est-à-dire un véhicule qui sert l'*empowerment*.

L'organisation favorise l'*empowerment* lorsqu'elle encourage la participation et l'acquisition de compétences (connaissances et habiletés). Ces habiletés servent non seulement l'*empowerment* individuel mais l'*empowerment* de l'organisation, car elle peut compter sur la participation de membres compétents à sa vie démocratique.

La reconnaissance est aussi un mot clé pour l'*empowerment* tant individuel qu'organisationnel. En effet, il demeure important qu'une personne soit reconnue dans ce qu'elle apporte à une organisation, à la société et même à sa famille. Il en est de même pour les organisations dont l'importance doit être reconnue pour l'*empowerment* communautaire.

Dans la section prochaine, le concept de participation est abordé. Elle se fait souvent selon différents types (Meister, 1973), elle peut être distinguée en fonction du pouvoir réel des

participants (Arnstein, 1969) qui se concrétise dans différentes instances (Duperré et Deslauriers, 2011). Les prochains paragraphes permettent de clarifier ces éléments de la participation.

### *Les types de participation*

Meister (1973) distingue cinq types de participation, dont la participation de fait, la participation spontanée, la participation volontaire, la participation provoquée et la participation imposée.

Pour une participation de fait, la participation de l'individu doit être instinctive. C'est le milieu familial, religieux et traditionnel qui l'incite à participer vu les relations affectives qui le lient à son environnement. On soutient alors que cette forme de participation est involontaire.

Deuxièmement, la participation spontanée renvoie à une action dictée par l'impulsivité. Elle n'est pas souvent réfléchie et ne dure pas dans le temps. La personne agit dans le seul but de satisfaire un besoin immédiat non lié à un objectif à atteindre dans le temps.

Troisièmement, la participation volontaire est caractérisée par les initiatives des participants qui n'ont subi aucune action, ni influence de l'extérieur. Ici la participation est dictée par une prise de conscience, un choix éclairé dans le but d'atteindre un objectif.

Quatrièmement, la participation provoquée est dictée de l'extérieur par des institutions ou des organismes afin de provoquer l'implication de la personne. Dans ce cas de figure, la personne suit une ordonnance qui vise à rectifier un comportement souvent non adapté. Telle que définie, cette participation laisse entrevoir une absence de liberté de choisir, ce qui est contraire à une démarche d'*empowerment* individuel.

Enfin, cinquièmement, la participation imposée provient du groupe même ou de l'influence extérieure qui veut susciter une forme d'organisation au sein des participants (Meister, 1973). Cette participation cherche à structurer les participants qui ne possèdent pas les connaissances ni l'expérience nécessaire leur permettant d'atteindre leur objectif fixé.

Bref, selon les connaissances actuelles que nous avons sur les tontines, nous mettons l'hypothèse que seuls deux types de participation pourraient s'appliquer à l'étude, c'est-à-

dire la participation de fait et la participation volontaire. On verra dans la section des données si cela se confirme.

### *Le pouvoir des participantes*

La notion de pouvoir dont il est question ici renvoie à la définition de l'*empowerment* individuel qui sous-tend la participation à la tontine. Comme le précise Duperré et Deslauriers (2011), les membres doivent avoir un pouvoir réel sur les projets auxquels ils s'inscrivent pour que les « compétences » puissent servir dans les instances. En d'autres termes, la participation des membres n'est bénéfique que s'ils sont impliqués dans les processus de décision où ils ont un rôle à jouer.

Parallèlement à ces distinctions, Arnstein (1969) propose une échelle de participation à huit niveaux. En partant du niveau où le pouvoir est le plus élevé, il y a le contrôle citoyen, la délégation de pouvoir, le partenariat, la réassurance, la consultation, l'information, la thérapie et la manipulation<sup>3</sup>.

Le contrôle citoyen réfère à la gestion autonome de la structure par la communauté. Pour Arnstein (1969), c'est quand les citoyens conceptualisent entièrement un projet, l'exécutent et s'occupent de la gestion administrative du programme.

Ensuite, la délégation de pouvoir signifie que ceux qui détiennent le pouvoir permettent à la communauté locale de choisir un projet et de le réaliser. Si on prend l'exemple d'Arnstein, les citoyens possèdent un pouvoir réel de décision. Ils sont majoritaires et ils constituent une force pouvant changer le cours des événements.

Selon Arnstein (1969), le partenariat renvoie à la négociation qui se fait entre les pouvoirs publics et les citoyens pour les décisions à prendre.

La réassurance consiste à autoriser des citoyens à donner des recommandations, mais la décision finale sur le suivi des recommandations revient à ceux qui ont le pouvoir.

Quant à la consultation, le pouvoir public recueille des informations en organisant des réunions ou en faisant des sondages sur le programme en question, mais il n'y'a aucune certitude que l'opinion des citoyens sera prise en compte.

---

<sup>3</sup> La traduction des termes pour évoquer les niveaux de participation chez Arnstein est tiré de : l'article de Jacques Donzelot et Renaud Epstein - Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine. Publié dans Esprit (dossier « forces et faiblesses de la participation »), n°326, 2006-pp.5-34

Puis nous avons l'information, selon Arnstein (1969), les citoyens ne font qu'assimiler les informations reçues puisqu'ils n'ont pas la possibilité de donner leur avis ou d'agir.

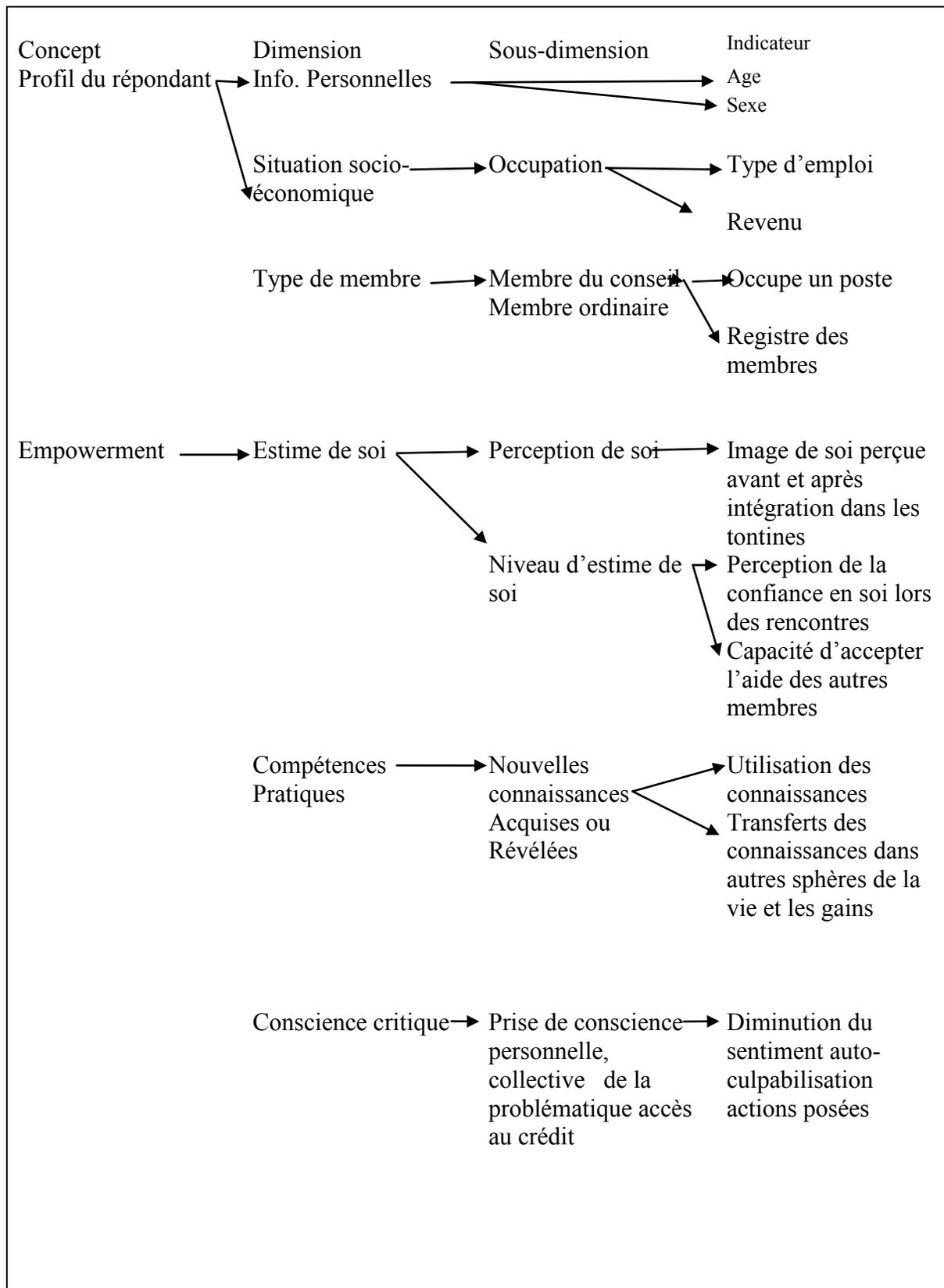
Enfin, nous avons la thérapie et la manipulation. Elles ont pour objectif d'éduquer et de traiter des pathologies qui sont les sources des difficultés notées dans l'environnement.

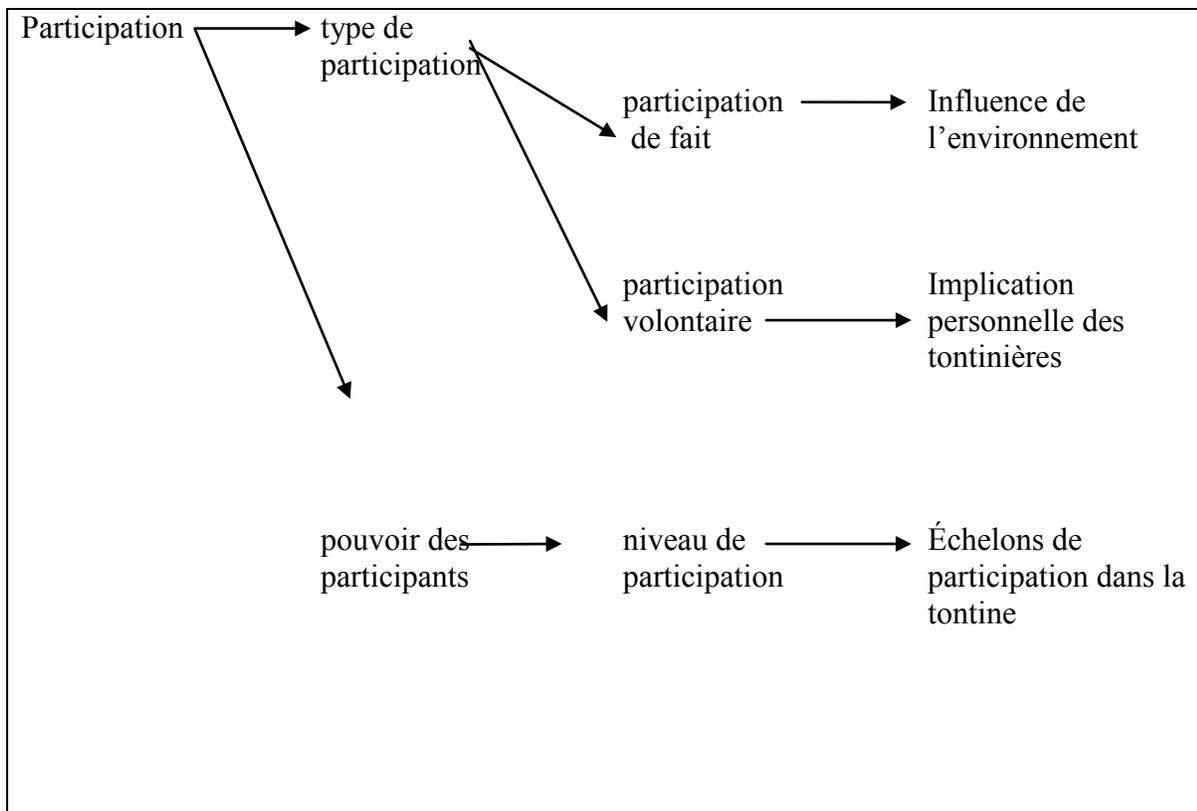
En conclusion, on peut dire que l'échelle de participation proposée par Arnstein (1969) se regroupe sur le plan du pouvoir effectif des citoyens (contrôle des citoyens, délégation de pouvoir et partenariat), la coopération symbolique (réassurance, consultation et information) et la non-participation (thérapie et manipulation)

La présence de ces différents niveaux de participation dans la tontine AND DAANE sera vérifiée lors des résultats de cette recherche.

Suite au développement des différents concepts clés, nous avons élaboré le tableau suivant qui montre comment le concept de *l'empowerment* et celui de la participation seront opérationnalisés dans notre étude.

Tableau 1 : Schéma d'opérationnalisation des concepts





Les différents éléments identifiés dans le cadre conceptuel ont permis de dégager une stratégie adaptée pour la cueillette des données qui sera développée dans le chapitre traitant de la méthodologie.

## **CHAPITRE 2 - LA MÉTHODOLOGIE**



Le présent chapitre montre le cheminement méthodologique suivi dans l'étude. Il est composé des points suivants : l'objectif de la recherche, la méthode qualitative, l'étude de cas, le contexte du déroulement des activités, le choix de l'échantillonnage et les considérations éthiques.

## 2.1 L'objectif de la recherche

Le but de l'étude est de comprendre les répercussions des tontines sur la vie des femmes aux prises avec des difficultés d'accès au crédit. Plus particulièrement, cette étude cherche à voir les effets de la participation à la tontine sur l'*empowerment* individuel des femmes. Ainsi, en lien avec ce but et le cadre conceptuel décrit plus haut, il s'agira d'analyser l'estime de soi, la conscience critique, les compétences ainsi que les différents types de participation et le pouvoir des participantes s'exerçant au sein de diverses instances ou des moments historiques de la tontine. Ainsi, les questions de recherche spécifiques suivantes ont été identifiées :

- Quels sont les types et le degré de participation des femmes lors du processus de constitution de la tontine?
- Quels sont les types et le degré de participation des femmes à la gestion actuelle des tontines?
- Quels sont les effets perçus par les femmes de leur participation sur l'acquisition de connaissances pratiques?
- Quels sont les effets perçus par les femmes de leur participation aux tontines sur leur estime de soi?
- Quels sont les effets perçus par les femmes de leur participation aux tontines sur leur conscience critique?

## 2.2 La méthode qualitative

L'approche qualitative est choisie pour cette présente étude. La recherche qualitative permet de décrire et d'explorer des phénomènes peu documentés et de recueillir la perception des acteurs. Selon Deslauriers (1997), elle permet de faire une analyse des données telles que les comportements observables, les écrits ou les paroles. Ce type d'approche est approprié lorsqu'il s'agit de définir la signification des sentiments ressentis.

Les données qualitatives permettent de comprendre le sens donné par les personnes interviewées de leur vécu quotidien. Tel que défini, l'approche qualitative est pertinente pour investiguer l'effet de la participation à la tontine sur l'*empowerment* des femmes.

### 2.3 L'étude de cas

Pour répondre à la question générale et aux questions spécifiques de recherche, l'étude de cas est le choix le plus judicieux, car cette méthode fait appel à plusieurs sources de données qui permettent d'analyser la situation sous plusieurs angles et de saisir la complexité d'une situation (Yin, 2003). Elle permet aussi de comprendre un cas et de l'étudier dans sa profondeur. C'est dans l'idée d'une étude de cas que plusieurs sources de données seront utilisées dans cette étude, soit des sources documentaires et des entrevues semi-dirigées.

Cette recherche est aussi de type exploratoire descriptif. L'étude exploratoire permet d'avoir des données sur des situations contemporaines et des phénomènes peu étudiés comme le souligne Comeau (2000) et cela est très indiqué dans le cadre de cette recherche sur les tontines au Sénégal dans la mesure où le cas choisi n'a jamais été investigué en tant que tel et que les études de l'effet de la participation aux tontines sur l'*empowerment* des femmes sont peu nombreuses.

### 2.4 Le choix du cas et l'échantillonnage

Les prochains paragraphes présentent le choix du cas à l'étude et l'échantillonnage. Il existe plusieurs tontines dans notre milieu de recherche, cependant aucune étude n'a recensé le nombre de tontines existantes. Pour des raisons pratiques, mais aussi en fonction de nos préoccupations de recherche, la tontine AND DAANE a été choisie. Le choix de cette tontine est guidé par, les critères ci-dessous.

L'objectif visé lors de la création de la tontine et l'utilisation des levées nous ont permis d'identifier clairement les tontines de marché comme étant le type de tontine qui répond le mieux à nos objectifs de recherche. Ces critères sont importants puisqu'ils nous permettent de bien délimiter notre champ d'études.

Le deuxième critère de choix de la tontine est celui, du niveau d'étude de la personne chargée de rédiger le journal de bord de la tontine. Le but visé est l'exactitude des données

mentionnées parce que les tontinières étant pour la plupart des analphabètes, elles ont recours à une tierce personne pour tenir leur journal et souvent, on observe des erreurs.

En dernier lieu, nous avons le critère de la création de la tontine depuis au moins deux ans, car une tontine récemment créée ne pourrait fournir suffisamment de données pour répondre à l'objectif de recherche.

À l'intérieur du cas identifié, l'échantillonnage s'est fait de manière intentionnelle et contrastée. Ce choix est déterminé par les réalités du site de l'étude. Nous nous sommes basés sur nos connaissances du milieu pour déterminer notre échantillonnage. Cette approche rejoint la définition de Zay de l'échantillon intentionnel. Selon Zay (1981), l'échantillon intentionnel est une technique qui consiste à choisir un échantillon en fonction de ses connaissances.

Par contre, l'échantillon par contraste nous permet d'avoir une variabilité maximale et de couvrir tous les aspects du cas. Par exemple, à l'aide d'entrevues contrastées il a été possible d'avoir des voies de comparaison entre des femmes qui ont un certain nombre d'années de participation à la tontine et des femmes qui viennent de la rejoindre récemment. Les variables générales telles que l'âge, la profession, le nombre d'années de participation à la tontine seront aussi utilisées pour la sélection des participantes de l'étude.

Cette étude étant basée sur un seul cas, les conclusions et les résultats de notre recherche ne peuvent pas être généralisés ni transférables même si chaque cas est unique et a une particularité différente, certains aspects de notre recherche peuvent être transférés dans un autre contexte.

## 2.5 Le recrutement des participantes

En termes de recrutement des participantes à l'étude, il ne faut pas oublier que cette recherche se déroule dans un contexte culturel particulier. En effet, la permission de la responsable de la tontine sert de caution morale au projet de recherche. Sans cette caution, il est difficile de procéder à un recrutement qui permet de satisfaire les critères minimaux de rigueur scientifique. Ainsi, les participantes à l'étude ont été recrutées à partir d'une liste de personnes potentielles identifiées par la responsable de la tontine. La chercheuse a procédé ensuite à un contact avec certaines personnes ciblées sur la liste. Dans une étape subséquente, le recrutement s'est fait en « boule de neige », c'est-à-dire qu'à la fin de

chaque entrevue, la chercheuse a demandé aux participantes à l'étude d'identifier trois personnes qui lui apparaissent les plus susceptibles de fournir de l'information sur le sujet de la recherche. Les noms les plus fréquemment nommés ont ensuite été choisis pour participer à l'étude. À mesure que l'échantillon s'est constitué, la chercheuse a constaté le respect des critères de contraste déjà nommés.

Enfin, un avis de recrutement a été affiché au siège de la tontine afin d'améliorer la visibilité de notre étude.

## 2.6 Les sources de données

Dans cette section, nous allons présenter les sources de données utilisées pour la collecte des données.

### 2.6.1 Les documents écrits

Une étude de cas nécessite pour sa validité et sa fidélité une documentation riche et variée (Yin, 2003). Pour satisfaire cette exigence, les journaux de bord de la tontine ont été exploités. Les journaux de bord sont tenus par un membre du comité exécutif de la tontine. Ils renseignent sur le fonctionnement de la tontine, les stratégies mises en place et les difficultés rencontrées. Au total, nous avons consulté 9 journaux de bord pour un total de 200 pages approximativement.

De plus, les documents du Ministère de la Famille dans le cadre des stratégies mises en place dans les programmes de développement des femmes et les outils des organisations non gouvernementales intervenant dans le secteur ont été pris en compte pour mieux étoffer la documentation.

### 2.6.2 Les entrevues individuelles

12 entrevues semi-dirigées ont été réalisées sur le terrain. Ainsi, ce nombre nous a permis d'avoir suffisamment de données pour couvrir toutes les préoccupations scientifiques de cette recherche. Avant la première entrevue, un guide d'entrevue a été élaboré et prétesté (Annexe 1). Ce guide est composé de questions relatives au concept de participation et d'*empowerment*. Des données factuelles y ont été intégrées afin de pouvoir faire une description détaillée de la tontine.

Au terme de la collecte, 12 femmes ont participé à la recherche. Afin de mieux apprécier l'effet de la participation des femmes aux tontines, 4 femmes ayant participé à la recherche avaient adhéré à la tontine récemment, soit depuis un an. Les 8 autres participantes étaient membres de la tontine depuis plus de cinq ans.

On a aussi veillé à ce qu'il y ait au moins deux responsables de la tontine dans l'échantillonnage, car elles pouvaient donner des informations d'ordre historique, contextuel et de gestion. Bref, ces responsables permettaient une meilleure compréhension du cas dans son ensemble et dans sa complexité.

## 2.7 La préparation de la collecte des données

Pour les besoins de ce mémoire de recherche, nous avons séjourné au SÉNÉGAL du 07 novembre 2011 au 23 février 2012 afin de réaliser la collecte des données. Auparavant, des personnes clés avaient été identifiées pour permettre une bonne préparation du terrain et pour faciliter l'adhésion des tontinières d'AND DAANE. Pour ce faire, des courriels et des appels téléphoniques avaient été effectués régulièrement avec nos contacts sur place.

Dès notre arrivée au Sénégal, une des fondatrices de la tontine AND DAANE a été rencontrée. Cette rencontre a été capitale pour la suite de la recherche puisque sans son implication, les membres de la tontine auraient pu refuser de faire partie de notre échantillonnage de recherche. Cette rencontre s'est passée au siège de l'association au HLM Nimzatt. Aucun contact n'a eu lieu avant ce jour avec les autres membres de la tontine. Une semaine après, la responsable nous a invités à participer à la réunion mensuelle. L'objectif de cette réunion mensuelle était de voir les problèmes rencontrés par les femmes dans le cadre du déroulement de leur activité respective et de faire le point sur les différentes activités. Le sujet de notre étude a aussi été abordé.

Lors de ce rassemblement, le contact avec les femmes de la tontine a été établi et nous avons observé que les tontinières étaient de catégories sociales différentes (commerçantes, coiffeuses, secrétaire, femmes de ménage, vendeuses). Cette rencontre a aussi permis de poser les bases de la future collaboration qui devait permettre de démarrer le processus de recrutement des participantes. Nous avons fait une lecture de l'avis de recrutement en insistant sur le fait que cette étude est purement académique et qu'il n'aura aucune contrepartie matérielle ou financière. Nous avons veillé à ce que les critères de sélection

soient bien compris pour avoir la certitude que les personnes qui seraient choisies correspondent au profil recherché. Aussi, nous avons mis l'accent sur la confidentialité des informations et l'anonymat des interviewées. Par la suite, la fondatrice a établi une liste de toutes les personnes qui répondent au profil recherché.

La collecte de données a été menée sans heurt, les participantes sont restées ouvertes et disponibles tout au long du déroulement de celle-ci. Un bureau a été retenu à la municipalité pour garantir la confidentialité. Dix entrevues se sont déroulées dans ce local, les deux autres ont eu lieu au domicile des interviewées à cause de leur incapacité à se déplacer durant cette période. Les entrevues ont été faites à l'aide d'un canevas d'entrevue semi-structuré dont les questions étaient en lien avec les concepts tels que définis dans le cadre conceptuel.

## 2.8 Les modalités d'analyse des données

Nous avons procédé dans un premier temps à l'exploitation des journaux de bord et des documents du Ministère de l'entrepreneuriat féminin ainsi que ceux des organisations non gouvernementales (ONG) qui interviennent dans le secteur. Ces données nous ont fourni des informations sur les actions posées par l'État sénégalais à l'endroit des femmes plus spécifiquement sur les tontines. Aussi, nous avons eu un aperçu de l'intervention des ONG et de l'accompagnement qu'elles offrent aux femmes de façon générale. L'exploitation des documents a permis une meilleure compréhension du contexte de l'étude pour une adaptation adéquate du guide d'entrevue.

Ensuite, les entrevues ont été réalisées et leur contenu enregistré. Les enregistrements des entrevues ont été transcrits et traduits du wolof au français. Ces transcriptions ont constitué le verbatim des entrevues dont nous avons fait l'analyse du contenu manifeste.

L'analyse de contenu renvoie à la transcription verbatim des entrevues, le découpage des entrevues par unité de sens, le regroupement des unités semblables et l'analyse (Deslauriers, 1991). Cette recherche a suivi le même processus décrit par cet auteur.

Ainsi nous avons procédé au codage des données par le repérage des unités de sens qui sont des « mots, un groupe de phrases » avec leur propre signification tel que décrit par Deslauriers (1991). Ce repérage des unités de sens s'est fait à partir des thèmes de l'*empowerment* et de la participation tels que définis dans le cadre conceptuel. De plus des

thèmes axés sur l'âge des femmes, la fréquence des rencontres, le nombre d'années de participation à la tontine, la participation aux étapes de développement de la tontine, les échelons de la participation présents dans la tontine, le niveau d'estime de soi, le savoir-faire des femmes, l'applicabilité des connaissances acquises dans la vie quotidienne et l'accessibilité des ressources disponibles ont été considérés.

L'analyse des données liées à ces thèmes a permis la confection de onze matrices d'analyse. Toutes ces données ainsi réunies et analysées permettent de tirer des conclusions sur l'apport de la participation des femmes aux tontines et sur l'*empowerment*.

Le traitement et l'analyse des données recueillies se sont faits grâce au logiciel Word, la quantité des données ne justifiant pas le recours à un logiciel spécialisé en analyse de données qualitatives pour en faire l'exploitation.

## 2.9 Les considérations éthiques

Cette étude sur les tontines et l'*empowerment* des femmes au Sénégal est une recherche qui s'est réalisée avec des sujets humains. Elle vise principalement à améliorer les connaissances et à comprendre les pratiques tontinières à Dakar, notre site d'étude. Cette recherche peut en même temps fournir des éléments de réflexion et des pistes de solution au gouvernement sénégalais au moment de l'élaboration des politiques de développement concernant les femmes, surtout celles qui évoluent dans le secteur informel de l'économie. Rappelons que la question principale de la recherche est de voir les effets perçus de la participation aux tontines sur l'*empowerment* des femmes. Malgré, ces orientations nobles, nous ne nous permettrons pas le droit de violer l'intégrité physique, psychologique et culturelle des personnes rencontrées.

Dans l'énoncé de politique des trois conseils de 2005 (IRSC, CRSNG, CRSH, 2005), on parle de la nécessité du consentement libre et éclairé des participants; ce que nous avons suivi. Mais, considérant le contexte socioculturel peu favorable au consentement écrit, c'est le consentement oral qui a été demandé. En effet, la collecte des données se déroule à Dakar et ce milieu de recherche présente quelques particularités. Culturellement, au Sénégal, les populations ont une perception particulière de la signature. Signer un document, renvoie à une implication négative ne pouvant aboutir qu'à des situations conflictuelles. De plus, la majorité des femmes à interviewer sont analphabètes ou ont un

niveau d'instruction primaire. Ce qui pourrait poser un problème de compréhension du contenu du consentement écrit.

Ces considérations, nous ont poussée à nous focaliser sur le consentement oral. Ainsi, pour le respect de leurs droits et de leur intégrité, le consentement oral a été utilisé pour l'approbation libre et éclairée des participantes tel que stipulé dans la politique des trois conseils (IRSC, CRSNG, CRSH, 1998) avec les modifications de 2000, 2002 et 2005 à la page 10.2.

Pour que leur approbation soit éclairée et librement consentie, nous avons informé les femmes qu'elles sont invitées à prendre part à la recherche sur les tontines et qu'elles ont le droit de refuser ou d'interrompre leur participation à tout moment. Ensuite, une lecture du contenu du consentement écrit est faite aux femmes en langue nationale et on s'est assuré de sa bonne compréhension. Les femmes ont reçu toutes les informations sur le but de cette recherche, sa finalité et les méthodes de collectes de données. De ce fait, les tontinières savent que cette étude est purement académique et les données servent à la rédaction d'un mémoire.

Les femmes ont été informées que les entrevues sont enregistrées et l'anonymat est garanti. Avant de démarrer l'enregistrement, on leur a demandé dans leur langue si elles désiraient participer à cette recherche.

Dans le même ordre d'idée, une grande place est accordée à la confidentialité des données recueillies. Nous sommes consciente que la gestion de la vie privée est essentielle dans la société sénégalaise d'où l'importance de signifier clairement aux femmes que le respect de leur vie privée ainsi que l'anonymat des données et la confidentialité sont assurés dans le cadre de cette étude. La présidente de la tontine ayant été contactée en premier lieu, son approbation est un symbole de garantie et de fiabilité dans la société sénégalaise. Par conséquent, la prise en compte de tous les éléments cités a permis de respecter les normes relatives à l'éthique de la recherche.

Le cheminement méthodologique est une étape particulièrement importante dans cette présente recherche. Il a servi d'indicateurs de référence pour nous mener vers la collecte et l'analyse des données dont il sera question dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE 3 – LES RÉSULTATS**



Ce chapitre consiste à la présentation des données recueillies sur le terrain. Rappelons que 12 entrevues ont été réalisées avec un échantillonnage composé exclusivement de femmes qui sont membres de la tontine AND DAANE. Afin de mieux comprendre l'organisation de cette tontine et les autres données, il est préférable de présenter le contexte dans lequel s'insère cette organisation.

La ville de Dakar est la région où la concentration humaine est plus élevée que les autres régions du Sénégal. En effet, l'étude de l'ANSD (2006) montre que Dakar est une ville surpeuplée. Elle couvre une superficie de 550 km<sup>2</sup> (0,3 % du territoire national) avec une population de 3 215 255 et une densité moyenne de 4541 habitants au km<sup>2</sup>. Cette surpopulation est le résultat de la migration rurale vers la capitale. Ainsi, la ville dakaroise regroupe à elle seule 80 % des activités économiques du pays (ANSD, 2011).

Dakar fut créé en 1887 en tant que commune indépendante par le colon français. L'objectif était le désengorgement de l'île de Gorée où les colons français étaient installés. À cette époque, Dakar n'était composé que du plateau et plusieurs villages traditionnels habités par les Lébous, une communauté wolof spécialisée dans la pêche artisanale et l'agriculture (Balandier et Mercier, 1952).

L'essor de la ville de Dakar a débuté entre 1887 et 1914 avec la construction du chemin de fer entre Saint-Louis et Dakar (1885) et la finalisation des grands travaux portuaires et des constructions de bâtiments publics. Dakar fut déclarée la capitale de la fédération de l'Afrique occidentale française (AOF) (Balandier et Mercier, 1952). Aujourd'hui, le secteur industriel est orienté vers les industries alimentaires, chimiques et textiles, le secteur du bois et de l'ameublement rencontre des difficultés, mais le tourisme est en plein essor. Le secteur informel est très présent dans le domaine du transport, du commerce et de la construction (ANSD, 2011). On note que le secteur du commerce est le plus dynamique de l'économie locale de la Communauté d'arrondissement des HLM (CA) grâce à ses infrastructures et son important marché. Il existe plusieurs centaines de boutiques et de cantines dans le marché depuis 1977, date de sa création (direction des HLM, 2010). C'est sur ce site que s'est principalement déroulée notre recherche.

### 3.1 Le portait général de la tontine AND DAANE

Le nom de la tontine, AND DAANE signifie « ensemble pour vaincre ». Cette tontine composée de quarante femmes réalise ses activités au Marché des habitations à loyers modérés Nimzatt qui est un lieu de commerce, d'échange et de socialisation pour la plupart des personnes qui y travaillent. Ces dernières se regroupent souvent en association ou en groupement notamment en tontine pour faire face aux multiples difficultés rencontrées dans leur travail.

La tontine AND DAANE est un groupement économique informel<sup>4</sup> qui a été créé en 2000 dans un contexte particulier au Sénégal. En effet, durant cette année comme le souligne Fall (2000), le changement de régime a fait naître de nombreux espoirs. Le parti socialiste qui dirigeait le pays depuis 40 ans a été battu aux élections par le parti démocratique sénégalais (PDS). L'implication de tous les citoyens sénégalais dans le développement du pays est devenue primordiale. C'est donc dans ce contexte que les membres de la tontine l'ont démarré.

Le but de la tontine AND DAANE est lié à un souci d'acquisition de ressources permettant de commencer une activité lucrative ou de la développer. Ainsi, les problèmes d'ordre économique et professionnel ont poussé un cercle d'amies de quatre personnes à mettre en place une tontine pour trouver une issue à leur situation économique précaire.

L'histoire de la fondation de la tontine AND DAANE n'est pas transcrite dans les écrits. Elle est transmise oralement par les membres fondatrices qui en sont les gardiennes tel qu'expliqué dans la partie méthodologique. C'est pourquoi nous avons jugé pertinent d'évoquer le témoignage de R9<sup>5</sup> pour expliquer l'esprit de la création de la tontine.

Comme je l'ai souligné au début de l'entrevue, je fais partie des membres fondateurs de cette tontine. Au départ, nous étions 4 personnes, nous sommes des amies. À chaque fin du mois, on organise une rencontre pour parler de nos

---

<sup>4</sup> Une tontine est un groupement d'intérêt économique qui est défini par le Larousse (2000) comme étant une « entité juridique dotée de la personnalité morale et de la capacité juridique, constituée par un contrat entre deux personnes physiques ou morales en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité ». Cette définition des groupements économiques rejoint les caractéristiques et les buts de la tontine AND DAANE

<sup>5</sup> Pour identifier les participantes à l'étude dans le texte, la lettre R est utilisée suivi d'un numéro qui permet d'identifier précisément de quelle participante il s'agit.

problèmes et trouver des solutions. On avait vraiment beaucoup de difficultés et nos maris n'étaient pas en mesure de nous aider. L'idée de mettre sur place quelque chose a commencé à nous habiter. Il faut boucler les fins du mois, nos maris ne s'en sortaient plus. Monter un petit commerce c'est faisable. Mais, le problème de l'argent se pose, il faut emprunter de l'argent à la banque. Ma copine M s'est chargée de faire les démarches auprès d'une banque de la place. Moi à cette époque je ne pouvais plus me permettre de faire un prêt, je leur devais déjà beaucoup; 1000000 de FCFA. C'était pour régler certaines charges à la maison. C'était à peu près la même chose pour mes 3 copines. Nous étions vraiment découragées. Un jour, lors de nos rencontres, S a eu la brillante idée de prononcer le mot tontine qui devrait nous permettre d'avoir du liquide pour asseoir notre affaire. Juste 4 personnes, le nombre était trop petit pour démarrer une tontine donc notre problème est resté entier. On a commencé à voir les personnes intéressées dans notre réseau social pour le début de la tontine. Et c'était parti. On a 12 ans d'existence.

On peut dire que la création de la tontine répondait à un besoin d'acquisition du pouvoir par les femmes sur leur précarité économique. Aussi, ce témoignage renforce les constats soulignés dans les articles de Kane (2000), Mbodj (2005) et Lelart (2006) qui soutiennent que les tontines permettent aux femmes sénégalaises d'avoir accès au crédit.

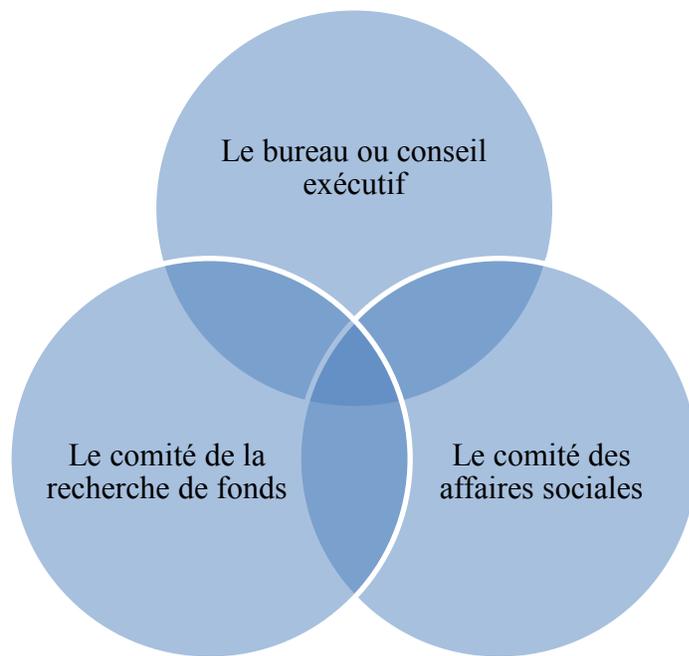
Nous allons décrire l'organisation administrative et le fonctionnement interne ainsi que les règles de la tontine dans les paragraphes ci-dessous.

### 3.1.1 L'organisation administrative de la tontine

L'organisation administrative de la tontine est particulière et liée à son statut de structure informelle qui s'adapterait à son environnement et aux besoins des membres. L'exploitation des journaux de bord permet de se rendre compte que la structure de la tontine se concrétise par trois instances. La première est le comité exécutif appelé « le bureau » et il est composé de cinq personnes : présidente, présidente adjointe, trésorière, trésorière adjointe et une secrétaire générale. La présidente est chargée de coordonner toutes les activités prévues et de faire des contrôles sur les finances de la tontine. Elle est secondée dans ses tâches par une présidente adjointe. Ensuite, la trésorière est chargée de collecter les fonds de la levée et de les gérer. Elle est secondée dans sa tâche par une trésorière adjointe. Elle rend compte à la présidente. Enfin, la secrétaire générale tient le journal de bord de la tontine, elle est la porte-parole de la tontine dans les démarches auprès des autorités et elle apporte un support technique aux responsables des comités. Elle rend compte directement à la présidente.

Ensuite, le comité de la recherche de fonds et le comité des affaires sociales appuient le travail du bureau. Ils sont dirigés par une responsable secondée par son équipe. La responsable du comité de recherche de fonds est chargée de trouver des fonds auprès de l'État et des ONG qui servent à augmenter la capacité financière de la tontine et conséquemment des activités génératrices de revenus pour les femmes. Ces dernières ont besoin parfois d'agrandir leurs petites entreprises ou leurs commerces. La responsable du comité des affaires sociales gère les projets d'aide dans la communauté et l'aide aux membres de la tontine. Pour finir, nous avons confectionné la figure suivante qui représente l'organisation administrative de la tontine.

Figure 1 : organisation administrative de la tontine



Les relations entre les instances de la tontine AND DAANE sont imbriquées comme on peut le voir. Cela s'explique par le caractère informel de l'organisation. Bien qu'une instance puisse avoir un mandat précis, les membres pouvant appartenir à l'un ou l'autre des comités, dans les faits, on peut dire que la frontière entre les instances sont plus perméables.

Lorsque nous avons demandé aux femmes rencontrées de nous indiquer à quelles instances elles participaient, il ressort de cela que trois femmes sont membres du conseil exécutif ou du bureau et elles sont actives aussi dans le comité de recherche de fonds. Les neuf autres participantes à l'étude sont membres des comités pour la recherche de fonds et les affaires sociales.

Pour mieux illustrer le rôle de ces comités dans la bonne marche de la tontine, nous allons citer un témoignage d'une femme membre du comité de la recherche de fonds.

Moi je fais partie du comité recherche de fonds. Ce dernier est important pour notre tontine. Il faut dire que plus on a de financement mieux tout le monde se porte. On a besoin d'argent pour réaliser nos projets et nous réaliser nous-mêmes (R7).

Quant au comité des affaires sociales, son mandat incite les femmes à s'impliquer davantage dans la communauté. Par le biais du comité, elles ont mis en place des projets qui viennent en aide aux personnes en situation de vulnérabilité notamment les talibés<sup>6</sup>. Plusieurs femmes ont parrainé des talibés en assurant les repas et en veillant sur leur santé. Elles se font appeler « les mamans des talibés ». Ce qu'on pourrait lire dans le témoignage de R1.

Je suis une « maman des talibés », depuis un an je viens en aide à deux talibés de trois et quatre ans. Je suis bien lorsque je les vois manger à leur faim avec le sourire aux lèvres (R1).

Par cette action auprès des talibés, le comité des affaires sociales est une instance qui favorise l'*empowerment* communautaire.

En plus de venir en aide à ces jeunes talibés, le comité des affaires sociales s'occupe aussi de l'entraide et de la solidarité entre les membres de la tontine. Comme l'atteste l'exemple ci-dessous.

Nous sommes très solidaires entre nous, on s'entraide beaucoup. La dernière fois un membre a manqué d'argent pour payer ses factures d'électricité. C'est le comité des affaires sociales qui s'est organisé pour lui en prêter sinon son travail allait être bloqué pour un moment (R6).

---

<sup>6</sup> Les talibés sont de jeunes enfants confiés à des maîtres coraniques pour s'occuper de leur éducation religieuse. Ces jeunes mendient pour manger et vivent des violences psychologiques et physiques de la part de leur maître coranique. Ils sont nombreux dans les rues de Dakar.

Puis, nous nous sommes intéressés aux règles de la tontine AND DAANE. À la question sur le fonctionnement et les règles de la tontine, les informations recueillies laissent apparaître une organisation particulière qui a tracé les contours de ses activités pour prévenir les irrégularités et pour favoriser la participation des tontinières. Le fonctionnement de la tontine repose a priori sur le principe de la confiance qui existe entre les membres et sur la crédibilité des membres fondateurs. Ainsi, chaque membre s'engage à verser les cotisations mensuelles jusqu'à la fin de la rotation de la levée. Également, cette relation de confiance entre les membres est très déterminante dans les échanges et le climat de travail dans la structure. Ce fait est souligné dans le discours de R6 en ces termes :

Je suis bien contente du choix de ma tontine, les organisatrices<sup>7</sup> sont sérieuses, les membres aussi. C'est important ceci a influencé ma participation à cette tontine.

Cette fois je n'ai pas choisi ma tontine au hasard, je me suis bien renseignée et j'ai proposé ma participation. En général, je choisis mes tontines en fonction des liens que j'ai avec les autres participantes (R7).

Ces deux témoignages nous montrent que la participation à cette tontine est réfléchie et basée sur des critères sélectifs. Les femmes analysent l'organisation et les capacités de la tontine avant d'adhérer. Ce qui nous permet de dire que la participation volontaire des membres est bien présente dans la tontine AND DAANE puisque, la décision d'adhérer à la tontine revient à la personne en premier lieu.

Aussi, le comportement des organisatrices influe sur le choix des participantes. Elles sont les responsables morales et les garantes de la tontine. En effet, ces responsabilités signifient dans le contexte de participation à la tontine, de bien s'organiser afin que les bénéficiaires de la levée aient la totalité du montant et avec une certaine périodicité.

De plus, les organisatrices détiennent le pouvoir sur l'admission des membres. Par exemple, elles peuvent refuser une demande sous prétexte que la personne n'est pas assez solvable pour intégrer la tontine. Comme nous l'atteste le témoignage de (R1).

En tant que membre fondatrice, on se doit d'être forte et de choisir des tontinières sérieuses et fiables sinon notre tontine risque de disparaître. Au début de sa création, mes copines et moi avons refusé la participation de deux personnes. Après enquête sur leur solvabilité, nous avons su qu'elles ne

---

<sup>7</sup> Dans ce contexte, les organisatrices de la tontine signifient les membres fondateurs de la tontine

payaient pas leur dette et cotisaient toujours en retard dans d'autres tontines. Même moi je suis tenue d'être exemplaire sous tous les angles. Il y va de la survie de la tontine.

Cela démontre un pouvoir décisionnel assez fort des membres fondateurs sur la gestion de la tontine

Cependant, les règles de la tontine permettent de contrebalancer le pouvoir des organisatrices en donnant des droits aux adhérentes, ce qui introduit un certain équilibre dans le fonctionnement de la tontine. L'exploitation des journaux de bord nous a fourni des informations sur la réglementation qui existe dans la tontine. Ainsi, ces règles ont été libellées de la manière suivante :

- 1- Respect des délais de cotisation pour la levée;
- 2- Obligation de présence lors des réunions mensuelles pour les membres;
- 3- Obligation pour les membres du bureau de se réunir deux fois par mois;
- 4- Soumission aux sanctions fixées en cas de non-respect du délai de la cotisation;
- 5- Équité dans la gestion de la levée et des financements extérieurs reçus;
- 6- Droit à la participation à toutes les activités;
- 7- Droit de donner son opinion sur la gestion de la tontine et droit à l'information,
- 8- Devoir de répondre à la justice au cas où, on constate un arrêt de cotisation par l'un des membres sauf pour un décès. Dans ce cas de figure, la famille prend la relève si la personne a déjà bénéficié de la levée ou bien la tontine rembourse si c'est le cas contraire.

Le règlement de la tontine est un cadre qui définit le minimum d'implication dans la tontine pour une gestion transparente des transactions financière et un bon fonctionnement de la tontine.

Puis, le recrutement des membres a été possible grâce aux réseaux des organisatrices. Il s'est fait de bouche à oreille et sur la base de références. Par exemple, une personne intéressée par la tontine se dit « X est une personne sérieuse et travaillante et elle participe à cette tontine. Donc moi aussi je vais y adhérer ». Pour chaque adhésion, une des organisatrices de la tontine est chargée de recueillir des informations sur les activités similaires menées par la personne. Elle utilise son réseau social et celui de ses connaissances pour dresser le profil de la personne et pour statuer sur sa participation.

Donc on peut dire que le mode de recrutement dans la tontine renvoie à la participation de fait, selon la classification de Meister (1973) qui signifie que l'environnement ou le contexte familial influence la participation de ces femmes à la tontine. Dans le paragraphe qui suit, nous allons parler du profil des tontinières.

### 3.1.2 Le profil des tontinières

Dans cette section, on aborde les questions liées à l'âge et au revenu des tontinières. À la question qui renvoie sur les données démographiques, nous avons observé différentes tranches d'âge dans la tontine AND DAANE

Tableau 2 : L'âge des femmes interrogées

Sexe/Âge	18-24	25-34	35-44	45-54	55-60
Nombre	2	2	5	2	1

Nous avons noté que deux des participantes ont entre 18 et 24 ans et deux autres ont entre 24 et 34 ans. Les 35 et 44 ans représentent la majorité avec cinq personnes. Deux se trouvent dans le groupe des 45 à 54 ans. Il en est de même avec le groupe d'âge des 55 à 60 ans. Voilà le témoignage de R5 concernant les différents âges dans la tontine.

Les débuts de ma participation à la tontine ont été difficiles, comme tu dois le savoir, il y'a un certain écart entre les plus âgés et les plus jeunes. Souvent dans notre tontine les femmes du même âge se regroupent, les plus vieilles ne se tiennent pas avec les plus jeunes. Et je suis la plus jeune de la tontine. Au début, les gens ne voulaient pas tellement m'admettre dans la tontine à cause de mon jeune âge, ils craignaient que je ne sois pas assez mature pour assumer mes engagements ou avoir un comportement respectueux. Maintenant, je suis leur chouchou et elles disent souvent que je suis digne et on doit me citer comme exemple. Ah! j'ai oublié de te dire que c'est moi qui tiens maintenant le journal de bord de la tontine.

Les entretiens ont montré que l'âge est déterminant dans les rapports entre les membres et les implications dans les activités administratives et culturelles de la tontine.

Aussi, la solidarité est plus forte entre les membres du même groupe d'âge. Ce constat apparaît dans le discours de R7 et s'explique par le vécu qu'elles ont en commun à cet âge.

Moi j'ai 38 ans comme un bon nombre d'entre nous. C'est agréable, on a les mêmes préoccupations et nos problèmes sont les mêmes aussi. Ce qui fait qu'on se soutient beaucoup surtout dans nos travaux respectifs

À la suite de l'analyse faite sur l'âge des tontinières, nous nous sommes intéressées aux différentes professions des femmes rencontrées. Nous avons observé les types de professions dans la tontine soit : la coiffure, le secrétariat, le commerce, le contrôle économique, femmes sans emploi, les études, l'enseignement, la comptabilité, la poissonnerie.

En ce qui concerne le revenu des femmes rencontrées, on peut dire que leur niveau de vie est au-dessus de la moyenne du revenu moyen fixé par Agence Nationale des statistiques au Sénégal (ANSD, 2011) qui s'élève à 50 000 CFA par mois. En effet, la moyenne de leur revenu tourne autour de 200 000 CFA par mois. Le revenu le plus élevé s'élève à 350 000 CFA et celui qui est plus faible 100 000 CFA. À titre illustratif, on peut citer les témoignages de R5 et R8.

Je n'ai pas beaucoup d'argent comme la plupart des femmes de cette tontine, mais mes revenus sont une rentrée d'argent suffisante pour me permettre de régler une bonne partie de mes besoins. J'utilise cet argent pour acheter des trucs de base comme du linge de temps en temps ou de la nourriture. Ce qui me permet de faire face à ma situation de pauvreté et retrouver ma dignité (R5).

Moi mes revenus ont triplé avec le commerce que j'ai maintenant. Ceci a changé complètement les rapports que j'ai avec moi-même et avec les autres (R8).

Ces données sont très significatives dans ce contexte-ci puisque le revenu moyen des tontinières est quatre fois plus élevé que celui du sénégalais moyen. Et cette augmentation de leur capacité financière a un impact positif sur l'*empowerment* individuel.

Cette partie sur le profil des tontinières nous a fourni des informations sur l'âge des participantes, leurs catégories professionnelles et leurs revenus. Ensuite, le paragraphe suivant est axé sur le nombre de rencontres auquel les femmes ont assisté.

### 3.1.3 La fréquence des rencontres

Nous allons aborder dans ce paragraphe la fréquence des rencontres dans la tontine AND DANNE. La fréquence de la participation est fonction de la position occupée par les

tontinières dans la tontine et de leurs centres d'intérêt. Le tableau 3 ci-dessous fait une synthèse des données.

Tableau 3 : La fréquence des rencontres

Répondant/ année 2011	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12
Nombre de rencontres obligatoire	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Nombre de rencontres volontaire	15	12	10	11	24	12	24	12	12	8	6	12
Les membres du bureau	12				12				12			
Total	39	24	22	23	48	24	36	24	24	20	18	24

La compilation de données contenues dans les journaux de bord montre qu'il existe trois types de rencontres différentes dans la tontine. Le premier type de rencontre concerne les membres du bureau qui se réunissent une fois par mois en dehors des rencontres mensuelles obligatoires. Lors de ces rencontres, les échanges portent sur le versement des cotisations, la mise au point sur les différentes activités des comités, la révision de la planification des levées en cas de demandes spécifiques, la gestion des conflits internes s'il y'a lieu et le bilan sur l'état d'avancement des projets.

Le deuxième type de rencontre est fait par les membres du comité de recherche de fonds et celui des affaires sociales. Ces rencontres ont pour objectif la diffusion de l'information sur la gestion et l'état d'avancement des activités et on y discute des stratégies à mettre en place lors des activités à mener, les propositions pour augmenter ou améliorer les conditions de travail des tontinières et la situation des bénéficiaires.

Enfin en troisième lieu, il y a les rencontres mensuelles qui regroupent tous les membres. C'est durant ces regroupements que la levée est versée, c'est-à-dire qu'on remet à une

tontinière les fonds remis par les autres membres. La présence à ces rencontres est obligatoire et en effet, tous les membres ont participé à ces réunions obligatoires. Cette forte présence s'explique par une volonté de respecter les règles et le fonctionnement de la tontine d'une part et d'autre part les participantes sont conscientes que leur présence peut apporter une valeur ajoutée à la gestion transparente des levées. Aussi, cette présence des tontinières valide la remise de la levée. Voilà le témoignage de R2 qui illustre cette idée.

Moi je ne manque jamais les rencontres mensuelles, d'ailleurs comme toutes les tontinières. La levée se donne durant ces moments, on doit respecter les règlements et nous impliquer le maximum possible puisqu'il est question d'argent, les responsables veulent mettre l'accent sur la transparence de la gestion des levées c'est pourquoi notre présence est obligatoire. On parle argent, c'est l'essence d'une tontine (R2).

Dans le tableau ci-dessus on peut remarquer aussi que le nombre de réunions auxquelles ont assisté les femmes peut être différent d'une femme à une autre. Ceci s'explique par le fait qu'une tontinière peut être membre de plusieurs instances en même temps. Par exemple, R5, R1 et R9 ont assisté à plus de réunions que les autres à cause de leur statut de membres du comité exécutif et leur présence dans certains comités. Le discours de R9 valide ces faits.

Le fait d'être responsable m'oblige à avoir plus de présence dans la tontine. Le bureau se réunit une fois par mois pour voir l'état d'avancement des différentes situations soulevées lors de la rencontre mensuelle passée, compiler les informations, préparer la prochaine rencontre, fixer le calendrier des activités, voir les échéances des prêts en plus je participe aux rencontres de comités (R9).

Contrairement aux rencontres mensuelles des membres, les présences sont irrégulières aux rencontres des comités. Ceci s'explique par leur caractère non obligatoire. C'est que nous explique R3 en ces mots.

Je m'organise pour participer aux rencontres obligatoires, mais pour les réunions de comités, je m'absente parfois. Les obligations familiales ou professionnelles font que je manque de temps et c'est plus simple de manquer ces réunions puisque c'est du bénévolat.

Par ailleurs, il apparaît que la présence à ces rencontres nécessite une bonne gestion de son temps pour être en mesure de respecter ses engagements, comme le dit R4 dans son témoignage.

En fait, c'est la première fois que je participe à une tontine qui soit aussi exigeante sur les présences. Je dois partager mon temps entre les obligations

familiales, professionnelles et la tontine, parfois le temps me manque. J'ai besoin d'une organisation serrée pour respecter mes engagements dans la tontine (R4).

L'exploitation des journaux de bord a confirmé les informations recueillies lors des entrevues concernant la participation des tontinières. Ce nombre de rencontres est souvent lié avec les responsabilités détenues au sein de l'organisation et à l'implication dans les diverses activités de la tontine. Dans la section suivante, il sera question d'exposer et d'analyser les informations sur la participation des tontinières d'AND DANNE.

### 3.2 La participation des femmes dans la tontine

En premier lieu, nous allons parler du nombre d'années de participation des tontinières

#### 3.2.1 Le nombre d'années de participation

Il est question dans ce paragraphe de mettre l'accent sur le nombre d'années de participation des femmes rencontrées. À la suite des entretiens, les données suivantes ont été recueillies. Deux femmes ont dix ans de participation, trois tontinières viennent de rejoindre la tontine depuis moins d'une année. Successivement, une personne est membre de la tontine depuis un an, deux ans, quatre ans, cinq ans, trois ans, six ans et sept ans. Ensuite, nous avons compilé les informations dans le tableau suivant

Tableau 4 : Nombre d'années de participation à la tontine

R	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12
Année	10	4	< <sup>8</sup> 1	2	10	5	< 1	< 1	1	3	6	7

On peut citer le témoignage R 11 ainsi que celui de R 8 sur leur nombre d'années de participation

Six ans de participation, je suis fière de moi et j'ai tellement évolué. J'ai plus d'assurance dans mes rapports avec les autres. Je ne fais plus les choses de la même manière et cela s'est fait d'année en année (R11).

---

<sup>8</sup> Le signe « < » signifie « plus petit que »

Les changements acquis par le nombre d'années de participation sont tellement visibles que les membres plus expérimentées servent de référence aux nouvelles arrivées. Voilà le discours de R8 sur ces constats.

Moi j'ai moins d'une année de participation, j'envie les anciennes, elles ont tellement confiance en elles et puis elles savent ce qu'il faut faire. J'ai hâte de devenir comme elles. (R8).

Le nombre d'années passées à être membre semble avoir un impact sur l'*empowerment* des femmes tel que souligné dans ces deux extraits d'entrevues. Aucune participante n'a évoqué d'effet négatif à sa participation à la tontine sur son *empowerment*.

En conclusion, nous retenons que l'*empowerment* des femmes évolue avec le nombre d'années de participation. La section suivante traite de la participation des tontinières selon les dimensions de la participation aux étapes de développement de la tontine AND DAANE, aux différents types de participation, aux raisons qui influencent la perception de ces types de participation ainsi qu'au pouvoir des femmes.

### 3.2.2 La participation aux étapes de développement de la tontine

Nous allons parler dans ce paragraphe de la participation aux différentes étapes de développement de la tontine et les actes posés par les femmes dans l'évolution historique d'AND DAANE. Le tableau 5 nous fait une compilation de ces données

Tableau 5 : Participation aux étapes de développement de la tontine

Répondant/moment dans la tontine	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12
Conception et recrutements membres	X				X				X			
Démarrage et mise en place du bureau/ des comités	X				X				X			
Déroulement des activités d'aide	X				X	X	X		X		X	X
Moment de crise	X	X		X	X	X	X		X		X	X
Période de stabilité	X			X	X	X	X		X	X	X	X
Expansion/ projet changement de statut	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X

En discutant avec les femmes rencontrées sur leur participation aux étapes de développement de la tontine, nous avons obtenu les informations qui suivent. Deux personnes interrogées sont des membres fondateurs, elles se sont impliquées à toutes les étapes de l'évolution de la tontine. Elles ont contribué à la conceptualisation, elles ont recruté les autres membres et démarré les activités de la tontine. En plus, elles ont participé à la régulation des tensions au sein de la tontine. Effectivement, ces femmes ont joué un rôle important dans la gestion d'une crise qui a affecté la tontine.<sup>9</sup> Actuellement, ces deux membres fondatrices s'investissent dans la consolidation des acquis et l'élargissement de la tontine pour acquérir le statut d'association<sup>10</sup>.

Moi, je tiens à cette tontine. Sa mise en place a nécessité énormément d'effort et de sacrifice. On est passé par des moments difficiles où des personnes ont quitté et ce fait a fragilisé notre tontine. Aujourd'hui, la tontine continue et on est dans un processus pour devenir une association (R1).

Quatre tontinières ont rejoint la tontine après la fondation, elles étaient présentes quand la tontine a commencé ses activités d'œuvre de charité pour les talibés mendiants.

Quand j'ai adhéré à la tontine, c'était la période des « ndeye dara » où on a pris en charge des jeunes talibés sous notre protection. J'ai beaucoup aimé cette approche parce que j'aime venir en aide aux gens qui en ont besoin (R6).

Deux personnes ont rejoint la tontine au moment de la crise, elles ont pris le relais d'autres femmes qui avaient quitté la tontine. Par la suite, une femme adhère à un moment où la tontine ne vivait pas d'événements particuliers et avait une certaine stabilité sur le plan organisationnel. Trois personnes viennent récemment d'intégrer la tontine, une phase où elle est en pleine expansion et cherche à avoir le statut juridique d'une association.

Il faut retenir que les données sur les étapes de participation ont mis en évidence les difficultés liées à l'organisation de la tontine et les conflits d'intérêts. Ceci a permis par la suite une gestion transparente et adéquate qui favorise une participation réelle des membres. Voilà le discours de R9 qui vient renforcer cette idée.

---

<sup>9</sup> Cette crise était due à une mauvaise utilisation d'un financement attribué aux femmes qui font du petit commerce. Un membre du comité de recherche de fond l'avait utilisé pour ses propres intérêts. Par la suite, des membres ont remis en question leur participation à la tontine et des groupes divergents se sont constitués dans la tontine. Cette situation a nui au développement de la tontine où les rapports de confiance sont habituellement le fondement de la tontine.

<sup>10</sup>L'association signifie dans le contexte sénégalais le passage à un statut juridiquement légal pour sa zone d'intervention.

Notre tontine actuelle est le fruit des années de combat et de détermination. On est passé par des conflits profonds liés à des questions de pouvoirs et des intérêts personnels. Tu sais l'argent est le nerf de toutes les guerres. Actuellement, il faut dire que la tontine est en pleine expansion.

Suite à cette section sur la participation aux étapes de développement de la tontine, nous allons maintenant passer au pouvoir des membres dans la tontine. Ceci fait référence à l'échelle de participation d'Arnstein (1969) telle que nous l'avons présenté dans le cadre conceptuel.

### 3.2.3 Les échelons de la participation présents dans la tontine.

À la question de connaître quel type de participation était privilégié dans la tontine, on voit que trois manières de susciter la participation des membres sont utilisées dans la tontine dont le partage des opinions sur les interventions ou la négociation entre les responsables et les membres, l'autonomie dans la gestion des projets et la circulation de l'information. Le tableau suivant nous retrace les raisons évoquées.

Tableau 6 : Les échelons de la participation présents dans la tontine

Raisons	Nombre de fois cité
Partage des opinions sur les interventions/ Négociation entre responsables et membres	36
Circulation de l'information entre les acteurs	6
Autonomie dans la gestion des projets	18

En premier lieu, nous avons « le partage des opinions lors des interventions et la négociation entre les responsables et les membres ». Ces deux manières de participer présentes dans la tontine rejoignent les spécificités de l'échelon « partenariat » du pouvoir réel tel que cité dans le cadre conceptuel. Cette observation est appuyée par le témoignage de R6.

Dans notre tontine, les responsables ont l'habitude d'échanger avec nous avant de changer des activités prévues. Je trouve cela important parce que ça montre que tous les membres sont invités à s'impliquer dans la bonne marche de la tontine.

En effet, les responsables de la tontine négocient souvent avec les membres avant de prendre certaines décisions ou pour introduire des changements dans les programmations. Dans ce contexte, les responsables donnent leur position et leur point de vue sur la question et recueillent ceux des membres. On peut dire que les membres et les responsables ont un pouvoir de décision égal dans ce cas.

Ensuite, la deuxième manière de participer dans la tontine évoquée est « l'autonomie dans la gestion des projets ». Ce qui renvoie à la définition de l'échelon « délégation » du pouvoir réel. Cette dernière est observée surtout dans le comité de recherche de fonds où les membres font la conception du projet et elles gèrent leurs programmes de façon autonome. Nous allons évoquer le témoignage de R2

Ce que j'aime dans notre comité, c'est le fait que nous ayons un grand pouvoir sur les projets. Et pour moi, c'est une occasion pour faire mes preuves aussi.

Puis, nous avons « la circulation de l'information » comme troisième raison. Les tontinières reçoivent des informations provenant du Ministère de l'entrepreneuriat, mais elles ne peuvent pas donner leur avis. Voilà le témoignage de R7 sur cette question.

Parfois, les responsables de la tontine nous donnent des informations qui proviennent du Ministère de l'entrepreneuriat. Il s'agit du calendrier des formations. Et souvent, on s'organise pour y participer. Nous n'avons pas le choix.

Le lien entre le Ministère et les tontinières rejoint la définition de l'échelon « information » du pouvoir nommé la collaboration symbolique.

En résumé, on peut dire que les échelons de participation observés dans la tontine AND DAANE montrent que les participantes à la tontine possèdent un pouvoir réel. Elles sont impliquées dans la gestion administrative de l'organisme et sur ses orientations. Dans le paragraphe suivant, nous allons voir leur perception quant aux échelons existants dans la tontine AND DAANE.

### 3.2.4 Les perceptions des femmes par rapport aux échelles de participation présentes

Nous avons recueilli des informations sur la vision que les tontinières ont de ces différents échelons de participation. Les participantes ont apprécié positivement les échelons présents. Comme l'atteste le témoignage de R7.

Moi j'apprécie beaucoup la façon dont notre tontine fonctionne. À plusieurs reprises, j'ai été consultée par rapport à un changement par exemple dernièrement, j'ai donné mon opinion sur un projet financé et tout le monde l'a adopté. Pour certaines activités, on a une grande autonomie. Je me sens importante et je ne subis pas les événements qui se passent dans la tontine.

Dans notre tontine, on ne subit pas les événements, on est impliqué dans tous et on prend des décisions ensemble. Ce qui est génial à mes yeux (R2)

Ces deux témoignages peuvent traduire une appropriation du pouvoir des femmes sur les événements qui touchent directement leur quotidien. De plus, les modalités ou (échelons) présentes dans la tontine témoignent du pouvoir qu'offre la participation tontinière aux femmes.

Cependant, des insuffisances ont été citées par des personnes rencontrées. À l'échelle de la délégation, deux personnes disent qu'il y'a des manquements. Selon elles, des responsables exercent un contrôle sur les activités qu'elles pilotent. On peut illustrer cette vision avec les propos de R6 ci-dessus.

Mes critiques sont justifiées, vraiment je considère parfois que notre présidente contrôle nos activités. Par exemple, récemment, on avait un projet pour assister les talibés mendiants, elle a organisé tout. En tout cas moi, j'ai été mise devant le fait accompli. Je trouve ce comportement inacceptable.

Aussi, l'échelon « information » est jugé par les participantes à l'étude comme étant peu favorable au développement endogène de la tontine puisqu'elles n'ont aucun pouvoir sur les décisions à prendre cela limite leur pouvoir. Voilà l'exemple de R7 qui représente bien cette question.

Je considère parfois que le calendrier qu'on nous donne sur le renforcement de capacité déstabilise souvent notre planification des activités et des levées, nous n'avons aucun pouvoir là-dessus, même les responsables ne peuvent rien faire. Je ne peux pas m'empêcher de penser que nous sommes les principaux bénéficiaires et les bailleurs de fonds pour les formations doivent savoir que notre avis a une importance pour le développement de notre tontine.

Pour conclure, nous retenons que les femmes ont une perception positive des différents échelons existants dans la tontine. De plus, l'analyse des sous dimensions de la section participation apporte un éclairage nouveau sur le pouvoir que les participantes possèdent lors de leur participation tontinière. Malgré les insuffisances mineures relevées, on peut soutenir que la tontine est un lieu où *l'empowerment* individuel des tontinières se

développe. Ce constat est un élément de réponses aux questions spécifiques de cette étude. La section suivante va nous apporter des informations plus approfondies sur ce sujet.

### 3.3 L'effet de la participation sur l'*empowerment* individuel des femmes

Le but de cette section est de voir comment la participation des femmes à la tontine affecte leur estime de soi, leurs compétences pratiques et leur conscience pratique, trois dimensions de l'*empowerment* individuel.

#### 3.3.1 Les effets de la participation sur l'estime de soi des femmes

Il est question dans cette section de voir si la participation à la tontine affecte positivement l'estime de soi.

À la question de savoir si la participation à la tontine avait affecté leur perception de soi, les douze femmes interviewées ont répondu par l'affirmative. Considérant le contexte de notre étude où nous devons adapter le canevas d'entrevue, pour mieux comprendre l'estime de soi des femmes, On a demandé aux participantes à la recherche de choisir une valeur numérique de 1 à 10 pour illustrer leur niveau d'estime de soi qu'elles ont actuellement, c'est-à-dire pendant leur participation à la tontine. Le chiffre 1 est le plus faible de l'échelle et celui du 10 est le plus élevé. Neuf femmes ont choisi le chiffre huit pour illustrer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes, deux tontinières l'associent au chiffre 6 et une à celui de cinq.

Tableau 7 : Niveau d'estime de soi

Valeur numérique du niveau d'estime de soi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre de femmes	0	0	0	0	1	2	0	9	0	0

Quand les participantes ont été invitées à commenter ce résultat, les témoignages recueillis montrent bien que le niveau d'estime de soi choisi était le résultat de la participation à la tontine.

Depuis que je participe aux tontines, je remercie le Bon Dieu, je dirais. Je suis devenue une autre personne. Avant, par exemple, quand je marchais, je n'osais même pas regarder le monde. On pouvait me dire, me traiter n'importe comment. J'étais la poubelle de tout le monde. Tu sais pourquoi? Il fallait que

je compte sur tout le monde pour régler mes petits problèmes. Donc j'acceptais tout. Maintenant avec la tontine, je me suis organisée pour faire mon petit commerce et tout va mieux. Je me trouve belle et importante. Je suis en mesure de payer mes habits, de donner ma participation dans la maison de mes parents et je suis très fière de ça. Aie! Maintenant, il faut réfléchir à deux fois avant de me tenir certains propos! (rire) (R4).

Moi j'ai choisi le niveau 5, c'est peut-être peu pour toi, mais je peux te dire que je reviens de loin. Je n'étais vraiment pas bien dans ma peau. J'en voulais à toute personne qui a réussi à avoir un bon mari, de l'argent. J'étais méchante et mesquine parce que tout simplement mon estime était basse et c'était aussi une façon de me protéger en montrant les tares des autres pour mieux cacher les miens. Cinq c'est déjà pas mal. Je suis convaincue qu'avec le temps et rapidement, je pourrais arriver à huit (R7).

Écoutez madame, je ne peux pas demander mieux actuellement dans ma vie. Six ans déjà que je participe à notre tontine. Chaque année, je fais d'incroyables avancées. Je me sens de mieux en mieux bien dans ma peau, je suis confiante face à la vie. Je suis une femme comblée. La première année, j'avoue que ce n'était pas pareil, mais tranquillement les choses ont évolué (R9).

Moi je ne peux que me sentir bien, je dirai tout simplement que je ne vivais plus. Je n'avais plus d'argent et un mari non plus. J'ai été parmi les premières à recevoir l'argent de la levée. Ceci m'a permis de démarrer mon petit commerce et depuis lors tout va bien. J'ai choisi le niveau six parce que j'ai des choses à réaliser (R3).

Ces témoignages montrent que la tontine a contribué à augmenter le niveau d'estime de soi des participantes. Ce qui a permis à ces tontinières de reprendre le contrôle sur leur vie, d'être mieux dans leur peau et de prendre conscience des points à travailler sur leur personnalité. Toutes les participantes à l'étude ont soutenu que leur estime et leur perception de soi se sont améliorées avec la participation de la tontine, mais les raisons de ce changement sont différentes d'une participante à une autre.

Les personnes rencontrées ont donné neuf types de raisons pour expliquer l'évolution de leur estime de soi. Il s'agit principalement du sentiment d'être utile à la société, de l'occupation professionnelle, la réalisation de soi. La participation à la tontine leur a permis de renforcer leur sentiment d'« utilité » à la société et le fait d'avoir une occupation professionnelle a renforcé positivement leur perception de soi. En effet, la participation à la tontine a développé un sentiment d'appartenance à un groupe de prestige qui valorise socialement ces femmes et leur donne en même temps l'autonomie financière. Aussi, le fait d'avoir un espace pour s'exprimer, d'être reconnu, respecter dans ses compétences, ses

limites et être capable de prendre soin de soi. Ces données ont été compilées dans le tableau suivant.

Tableau 8 : les raisons qui alimentent l'estime de soi

Les raisons qui augmentent la perception de soi	Nombre
Le sentiment d'être utile à la société	12
Occupation professionnelle	08
L'appartenance à un groupe de prestige	07
Autonomie financière	12
La réalisation de soi	07
La valorisation apportée par la participation à la tontine	06
Un espace pour s'exprimer	04
Avoir les aptitudes de prendre soin de soi	07
Être reconnu et respecté dans ses compétences et ses limites	04

En entrevue, toutes les femmes rencontrées ont souligné les effets positifs du sentiment d'utilité à la communauté sur leur estime d'elle-même comme le disent si bien R2 et R5.

Vous savez dans notre société sénégalaise actuelle, chacun doit apporter quelque chose à la nation et à un niveau plus bas, à notre communauté. Avant de commencer mes activités dans la tontine je me sentais comme un parasite. Si tu as de la dignité, c'est difficile à supporter. Maintenant, je participe à l'économie, j'ai même un personnel à gérer (R2).

Regarde maintenant toutes nos activités de bienfaisance que nous faisons pour les talibés mendiants. Un phénomène grave et difficile à résoudre dans notre société et on y participe (R5).

De plus, l'autonomie financière favorisée par le reçu de la levée ou des prêts des structures financières a permis aux tontinières d'avoir du pouvoir sur leur vie et alors à mieux se sentir comme le montre le témoignage de R1.

Je ne parle même pas de la participation à la tontine, ne dit-on pas qui a l'argent a le pouvoir? C'est ce qui est en train de se passer avec l'argent qu'on obtient grâce à notre organisation. Maintenant, je ne me rabaisse pas pour pouvoir

disposer de l'argent des autres. J'ai le minimum et avec ça j'organise ma vie, je me sens bien dans ma peau (R1).

Dans un autre ordre d'idées, l'occupation professionnelle est perçue comme un stimulus pour l'estime de soi, huit tontinières l'ont souligné dans leur discours.

J'exerce maintenant un métier que j'aime, cela est possible grâce à la tontine. Ça me valorise beaucoup. Quand tu travailles, tu retrouves ta dignité et la vie apparaît sous son meilleur jour. Je me sens bien avec moi-même (R4).

Aussi, sept femmes soutiennent que la réalisation de soi augmente l'estime d'elle-même. La réalisation de soi signifie dans leur contexte la réalisation de tous leurs besoins psychologiques et physiques. À cette raison se rajoute celle qui consiste à avoir des aptitudes pour prendre soin de soi. C'est-à-dire, elles ont subi des changements psychologiques qui leur permettent de changer la relation qu'elles entretiennent avec elles-mêmes. Cet état favorise leur capacité à prendre soin d'elles. Ceci est essentiel pour leur bien-être. que sept femmes ont cité. Voilà des extraits qui le soulignent bien.

Rien n'est plus important que de se réaliser dans la vie. Grâce à la tontine, je suis en train de mettre les jalons pour y arriver (R2).

Si tu es capable de prendre soin de toi, forcément les autres le feront et ils te respectent aussi. Moi c'est ça qui alimente mon estime de moi-même (R11).

En plus, quatre d'entre elles pensent qu'être reconnue et respectée dans ses limites et ses compétences, appartenir à un groupe de prestige (sept personnes) et avoir un espace pour s'exprimer (quatre femmes) sont des éléments qui contribuent grandement à l'amélioration de leur estime d'elles- même. On peut citer en exemples ces témoignages suivants.

Moi je suis fière de notre tontine. Les filles sont travaillantes, sérieuses et elles sont respectables. Je crois que c'est la meilleure tontine du marché hlm. C'est important pour moi d'appartenir à cette tontine (R3).

Moi j'ai maintenant un espace pour échanger et m'exprimer, il m'arrivait de passer la journée au marché sans vraiment avoir quelqu'un de bien avec qui discuter, maintenant je discute beaucoup avec les autres tontinières qui sont au marché avec moi (R8).

On ne rit plus de moi parce que je ne suis pas capable d'accomplir une tâche. J'ai compris que j'étais bonne dans certaines choses et non dans d'autres. C'est avec la tontine que j'assume mes qualités et mes défauts (R11).

En d'autres termes, les femmes se valorisent à travers leur participation à cette tontine, qui leur permet parfois aussi de briser l'isolement vécu dans le milieu du travail.

En plus d'avoir traité des effets de la participation à la tontine sur l'estime de soi des femmes, la recherche a abordé un autre thème cher à l'*empowerment*, c'est-à-dire les compétences. La prochaine section y est consacrée.

### 3.3.2 Les compétences des femmes

Les compétences renvoient à toutes les connaissances et les habilités qui permettent la participation dont le but est d'atteindre le pouvoir d'agir tel que défini dans le cadre conceptuel. Les 12 femmes rencontrées ont fourni des informations sur leurs habilités ou savoir-faire et la conscience qu'elles ont maintenant de ce savoir-faire.

En répondant à cette question sur les compétences et tel que le montre le tableau 9, huit ont répondu que la participation tontinière a développé leurs habiletés, trois femmes ont choisi la réponse non, mais elles parlent de renforcement des acquis et une autre trouve que la question ne s'applique à son cas. Le tableau ci-dessous nous résume les données.

Tableau 9 : le savoir-faire des femmes

Prise de conscience de savoir et de savoir-faire	Oui	Non	Ne s'applique pas
Valeur numérique	8	3	1

Pour bien illustrer les informations contenues dans ce tableau, on peut citer un exemple des propos tenus par R8.

Pendant les six premiers mois que j'ai participé à la tontine, je ne faisais que donner ma cotisation pour la levée, une des tontinières m'a poussée à seconder la trésorière puisque j'avais un niveau d'étude assez élevé pour le faire. J'ai eu une formation non complétée en comptabilité. Hésitante au début, j'ai commencé à avoir du plaisir à tenir la comptabilité de la tontine. J'ai même bénéficié d'une formation de base financée par le Ministère de la Famille pour m'outiller davantage.

De plus, il apparaît dans le dialogue avec ces femmes que la participation à la tontine a fait émerger des habilités mal connues comme l'autogestion, la comptabilité, la gestion des

affaires, la mise en exécution des certains talents (coupe, coiffure), la capacité de travailler en équipe et le bénévolat ou l'implication dans les activités de la municipalité.

Bien que trois femmes ont mentionné que leur participation tontinière n'a pas fait émerger ou renforcer leur habilité ou d'autres connaissances, ces femmes ont surtout mis l'accent sur leur besoin d'épargner comme l'atteste le témoignage de R.1 et R12.

En adhérant à cette tontine, je cherche à épargner de l'argent, je suis une femme très dépensière. Je vois la tontine comme une obligation pour épargner. Je suis une commerçante et je pense que je suis assez outillée pour ce travail, j'essaye de voir ce que la tontine m'a apporté sur ce plan, mais je ne trouve pas. Pour vous dire, je ne participe même pas aux formations qu'offrent les responsables du Ministère de l'entrepreneuriat (R 12).

Moi je voulais juste économiser de l'argent quand j'arrive à le faire, je suis contente de moi. Sinon pour les connaissances et les habilités je ne pense pas, franchement je ne me sens pas concernées (R1)

Pour la plupart des femmes rencontrées, nous avons observé qu'elles ont transféré les connaissances acquises dans leur vie quotidienne. Dans le paragraphe suivant, on aborde le transfert de ces connaissances.

### 3.3.2 Le transfert des connaissances

Le cadre conceptuel de cette recherche décrit les compétences acquises ou révélées dans la participation tontinière et par conséquent leur applicabilité dans la vie quotidienne des femmes. Comme le montre le tableau 10. Les participantes ont nommé huit types de connaissances acquises dans la tontine qu'elles réussissent à transférer dans leur vie quotidienne.

Tableau 10 : Applicabilité des connaissances acquises dans la tontine dans la vie quotidienne

Types de connaissance transférés dans le quotidien	Nombre de répondantes
Une organisation plus structurée des ressources financières du ménage	12
Approche plus aisée à aller vers les autres	7
Capacité à gérer des fonds	12
Capacité à aller chercher des fonds	8
Capacité à défendre ses idées et se rendre plus compétitives	5
Implication dans les activités communautaires autres que celles initiées par la tontine	12
Aisance à utiliser les ressources disponibles	6
Plus d'efficace dans la solidarité et l'entraide	10

En effet, les 12 femmes interviewées ont soutenu être plus organisées dans la gestion des ressources financières de leur ménage depuis qu'elles participent à la tontine. R7 est un bon exemple de cette observation.

Oh lala, il fallait me voir avant. Moi et l'argent, rire. Pour te dire, je n'avais nullement le sens des priorités. Mon mari a l'habitude de me donner mensuellement de l'argent pour les dépenses de la maison (épicerie, scolarité des enfants, achat de gaz, etc.). Mais je me débrouillais toujours pour tout finir en 15 jours. Bonjour les problèmes, je ne dormais plus, je me chamaillais avec mon mari et l'ambiance devenait triste chez moi. Imagine, ce n'était pas un comportement responsable. Depuis que je participe à la tontine, j'ai appris à gérer mes rentrées d'argent parce qu'il faut rembourser la levée, j'ai commencé à m'organiser et à avoir des priorités. Pour dire, j'ai bien assimilé ce que j'ai appris dans notre tontine, moi je suis bien contente de moi maintenant.

Dans un autre ordre d'idées, sept participantes mentionnent qu'elles ont plus de facilité à entrer en contact avec les autres. Elles ont adopté une approche qui leur permet de communiquer aisément avec d'autres personnes. Ce constat est illustré par le discours de R8 qui répond ici à la question sur les transferts de connaissances.

Pendant longtemps, je n'ai pas été capable d'approcher spontanément quelqu'un, je me questionnais sur ses réactions et j'avais peur d'être rejetée. Maintenant, étant dans le milieu des femmes où il est important d'aller vers les gens, se faire des amis, j'ai une bonne approche pour entrer en contact avec les autres.

En plus, la totalité des femmes rencontrées a nommé leur capacité à gérer maintenant un commerce. Elles se sont transformées en femmes d'affaires et elles s'impliquent plus dans les activités communautaires. Le discours de R1 nous informe sur cette idée.

Regarde, en venant me chercher pour notre rencontre, tu as vu comment j'ai accueilli la cliente. Je peux dire aussi que je tiens mes comptes tous les soirs, je gère mes achats de matériels, je regarde les profils et les pertes. Même les inventaires sont faits tous les trois mois (R1).

Aussi, on peut dire que huit femmes ont pris conscience avec leur implication dans le comité de recherche de fonds, qu'elles ont les capacités pour gérer des affaires et faire la recherche de fonds. Dans leur quotidien, elles ont travaillé pour disposer de fonds afin d'asseoir un projet. C'est ce que R5 explique en ces termes.

Aie, je sais maintenant que sans argent, il sera difficile de réaliser les projets. C'est pourquoi je passe mon temps à chercher des fonds. J'en ai besoin pour démarrer mes affaires. Je sais aussi chercher les sous et les portes où frapper. Je crois que c'est important pour une femme d'affaires.

Par ailleurs, six d'entre elles ont plus d'aisances à utiliser les ressources disponibles puis qu'elles se sont pratiquées avec le comité des affaires sociales à consulter pour venir en aide des familles en difficulté. Elles portent un regard nouveau sur les ressources disponibles et elles comprennent mieux les services offerts.

Pour moi, aller vers ces structures d'accompagnement et de soutien pour les femmes signifiait un échec et une certaine incapacité à se prendre en charge. Je comprends plus leur utilité et je les utilise avec aisance aujourd'hui (R4).

Dix répondantes estiment maintenant être outillées grâce à leur participation tontinière pour faire des interventions dans les structures de solidarité et d'entraide. Ce transfert de connaissance a amélioré les interventions des femmes dans la communauté. Ces implications représentent des avancées importantes pour elles dans la prise en charge des problèmes sociaux de la communauté des HLM. L'*empowerment* individuel de ces femmes a contribué dans une certaine mesure au développement de la communauté. Ceci apparaît dans le discours de R3.

Culturellement, on a l'habitude d'aider les gens, mais de façon dispersée et individuellement, mais on est bien organisé dans notre tontine pour soutenir les nécessiteux de manière structurée et efficace (R3).

Également, cinq femmes sur 12 ont appris avec la participation tontinière à défendre leur idée et leur projet. Ceci leur a permis d'être plus compétitives dans le marché. Ces éléments sont soulignés dans le discours d'une de ces femmes.

Je pensais qu'il fallait parfois faire profil bas pour ne pas blesser les autres ou éviter la confrontation, ne pas dire ce que je pense ou exprimer mes idées. Je me suis toujours comportée comme ça. En affaire, il faut défendre ses idées sinon on se fait écraser donc je me pratique à imposer mes idées et entrer en compétitivité (R3).

Puis, le travail d'équipe a été souligné comme une habileté apprise dans la tontine et transféré dans le quotidien des participantes. Cette observation est appuyée par le témoignage suivant.

Nous sommes deux coiffeuses dans la tontine. Pour plus d'efficacité, nous avons mis ensemble nos ressources financières et matérielles. Le résultat qu'on a là, c'est le fruit d'un travail d'équipe. On n'aurait jamais pensé que c'était possible (R5).

Pour ce qui est du bénévolat, le témoignage de R11 explique le comportement communautaire des femmes tontinières.

Notre projet sur les talibés m'a fait comprendre qu'on peut faire de bonne chose dans la vie et de façon désintéressée. Avant, quand j'aidais quelqu'un je pensais que j'aurais une récompense quelque part. Aujourd'hui, je fais du bénévolat, j'apporte mon aide sans attendre quelque chose en retour.

En analysant ces huit types de connaissances transférées, on remarque que ces transferts s'effectuent dans la sphère de vie personnelle, dans celles des rapports sociaux ainsi que dans la sphère professionnelle. En résumé, on peut dire que les connaissances acquises dans la tontine ont été transférées adéquatement dans les autres sphères de la vie des femmes. Ce qui a augmenté considérablement leur qualité de vie et renforcé leur *empowerment*. Cette partie a traité les compétences qui sont une dimension de l'*empowerment* et dans la prochaine section sera abordée la troisième dimension retenue la conscience critique. Nous allons évoquer le thème de la conscience critique des femmes sous l'angle de la prise de conscience des difficultés d'accès au crédit et les structures disponibles qui financent actuellement leurs projets en mettant l'accent sur leur accessibilité.

### 3.3.3 La conscience critique

Telle que décrite dans le cadre conceptuel, la conscience critique débute par une conscience individuelle d'un problème. Dans le cadre de cette recherche, la participation tontinière est l'action entreprise par les femmes à la suite de leur prise de conscience des difficultés financières.

En répondant à la question sur la prise de conscience des difficultés d'accès au crédit, les 12 femmes rencontrées ont mentionné que l'obtention du crédit est difficile au niveau des banques formelles surtout les garanties demandées (preuve de travail, hypothèque sur maison, etc.). Ainsi on peut dire que c'est la genèse de la conscience individuelle des femmes interviewées qui se trouvent devant des difficultés d'argent pour régler des problèmes de base et réaliser leur projet. R7 nous donne son avis sur ce problème.

Plusieurs fois, en tentant d'asseoir mes projets, j'ai dû m'arrêter en cours de route, faute de moyens. Je me suis dit que faire? Je me sens impuissante. Je ne veux pas entendre parler de nos banques. Leurs taux d'intérêt sont élevés et leurs garanties sont compliquées. On ne peut pas avoir ces garanties, il faut être à l'aise pour les avoir si j'avais tout ce qu'ils demandent, je n'aurais pas besoin d'aller les voir. C'est un vrai problème chez nous, seule une catégorie sociale en profite.

En se constituant en tontine, les femmes se reconnaissent dans leur problématique et elles se soutiennent dans les dures épreuves comme le souligne le témoignage de R1.

La force de notre tontine est le fait que nous avons toutes rencontré des problèmes pour épargner et avoir accès au crédit. Comme nous sommes conscientes de cette situation, nous avons uni nos forces pour nous en sortir. Les autres structures de microfinance nous accompagnent, nous prêtent de l'argent aussi.

On parle alors de la conscience collective puisque la problématique d'accès au crédit touche toutes les tontinières. Même l'état est conscient de ce phénomène, c'est pourquoi il a posé des actions pour offrir des alternatives aux femmes aux prises avec ce problème. D'où l'intérêt de voir l'accessibilité des structures de crédit au Sénégal qui ont été les plus nommées par les femmes rencontrées. Pour conclure, nous avons élaboré un tableau pour faire une synthèse des informations empiriques colligées.

Tableau 11 Accessibilité des ressources disponibles

Nom de la Ressource	Accessibilité	Niveau de garantie demandée	Nombre de Répondants
PAMÉCAS	Un peu accessible	Moyenne difficile	9
	Accessible	Pas difficile	5
ACEP	Très accessible	Moyennement difficile	6
		Pas difficile	6
BANQUES FORMELLES	Pas accessible	Très difficile	12

Comme nous l'avons déjà dit, l'identification des besoins communs a poussé les femmes à se constituer en tontine en vue d'une action collective et pour pouvoir accéder à des structures telles que : le Partenariat pour la mobilisation de l'épargne et le crédit au Sénégal (PAMECAS), l'Alliance de crédit et d'épargne pour la production (ACEP) qui offrent des possibilités de crédit avec moins de garanties. Ces institutions de microfinance ont été mises en place pour faciliter les prêts aux femmes. Ainsi, l'ACEP est la structure la plus accessible selon les interviewées, suivie par l'institution PAMÉCAS. La réflexion d'une répondante vient appuyer les tendances observées.

Pour moi, les gens de l'ACEP sont moins compliqués, ils ne demandent pas des affaires difficiles. Ils aident le monde. C'est la troisième fois qu'ils me financent. La première fois ils m'ont donné 450 000 FCA, la deuxième fois 750000 FCA et 1000000 pour cette fois-ci. Ces financements sont importants, c'est ce qui me permet de renforcer mes activités et élargir mon champ d'action. Je travaille fort (R9).

Ce qui signifie que les tontinières, en plus de l'argent de la levée, font appel aux institutions de microfinance pour renforcer leur capacité financière.

À la fin de ce chapitre, nous allons faire un bref résumé des données marquantes pour chacun des thèmes étudiés. En premier lieu, nous avons dressé le portrait de la tontine et celui des tontinières en mettant l'accent sur l'histoire et les règles de la tontine. Puis, nous avons observé que l'âge des tontinières est varié et la catégorie socioprofessionnelle des femmes est composée de commerçantes, d'étudiantes, de coiffeuses et de secrétaires.

En ce qui concerne les données sur la participation, on peut dire que la participation est élevée dans la tontine. Ceci pourrait s'expliquer par rapport au but même de la tontine. À cet effet, ces femmes désirent avoir un contrôle sur l'organisation de la levée, ce qui les incite à participer fortement lors des réunions mensuelles. Par contre, la participation dans les comités est jugée moins importante bien qu'elle apporte aux femmes une certaine valorisation. Le taux d'absentéisme est un peu élevé lors des rencontres des comités. Sans oublier la présence simultanée de la participation de fait et la participation volontaire de la classification de Meister (1973).

Aussi, les entrevues ont montré une présence réelle de certains échelons du pouvoir réel et un échelon du pouvoir la collaboration symbolique de l'échelle d'Arnstein (1969) identifiée dans le cadre conceptuel. Il s'agit de la délégation, du partenariat et de l'information bien que des insuffisances ont été signalées au niveau de la délégation et de l'information. Pour ce qui est des raisons qui alimentent la perception des échelons de participation dans la tontine, les femmes ont parlé du partage des opinions/liberté d'expression, la négociation entre les membres et les responsables et la circulation de l'information entre les acteurs et entre les membres. Concernant les obstacles à la participation, les femmes rencontrées ont cité le manque de temps des tontinières, la conciliation femme-travail et les caractères obligatoires des rencontres mensuelles.

Ensuite, la section concernant les dimensions de l'*empowerment* montre que l'estime de soi des tontinières évolue positivement dès la première année de participation à la tontine. Cette évolution positive se fait avec les nombres d'années de présence. Ainsi, l'augmentation de l'estime de soi s'explique principalement par l'amélioration de l'autonomie financière et le fait d'avoir une occupation professionnelle.

Puis, les données permettent de constater que les femmes ont acquis des compétences qu'elles ont transférées dans leur vie quotidienne. Il s'agit surtout des connaissances sur la capacité de gérer les ressources financières disponibles, d'aller chercher des fonds et de s'impliquer plus activement dans la communauté.

Il faut rappeler que la conscience critique des femmes est née des difficultés d'accès au crédit et de la problématique des ressources disponibles pour les femmes. La participation tontinière signifie aussi une prise de conscience à répondre à un besoin d'épargne.

Cela dit, le chapitre qui suit aborde les résultats de l'étude sur les effets de la participation sur l'*empowerment* des femmes en les mettant en parallèle avec le cadre conceptuel choisi.

## **CHAPITRE 4 – LA DISCUSSION**



Dans cette partie, les conclusions des données empiriques seront présentées et mises en relation avec les questions de la recherche et notre cadre conceptuel de l'*empowerment*. En premier lieu, nous allons aborder la participation dans la tontine AND DAANE plus précisément les formes et les raisons qui poussent les femmes à utiliser ce mode d'expression. Ensuite, on parlera de l'*empowerment* des femmes en lien avec leur participation.

#### 4.1 Les formes de participation dans la tontine avant et après sa constitution

En 1973, Meister parle de la participation de fait, qui se traduit dans la réalité par une implication conformiste des individus dans des activités sociales ou culturelles. En d'autres termes, les personnes reproduisent des actes qui sont liés tout simplement à leur milieu familial, culturel, professionnel et au réseau social. Ce constat rejoint les conclusions de Kane (2000) qui montrent que la plupart des femmes choisissent leur tontine en fonction de la présence d'un membre de la famille ou d'une amie. Également, les résultats de l'étude Lelart (2006) confirment que les femmes forment des groupes par affinité ou par parenté pour créer une tontine. Les données de notre recherche confirment cette observation bien que cette participation de fait peut s'expliquer aussi par une influence positive du groupe. C'est-à-dire les effets positifs d'une participation tontinière des femmes qui est couronnée par un succès, peuvent ainsi inciter d'autres personnes à adopter le même comportement. Cette participation est souvent guidée par l'espoir d'arriver au même résultat que les autres.

Ensuite, Duranthon et coll. (2003) mettent l'accent sur la prise de décision éclairée des femmes avant leur participation à la tontine que Meister (1973) classifie de participation volontaire. Cette dernière stipule que le choix provient des membres sans le concours ou la pression extérieure. Aussi, cette mention est entérinée par Mbodj (2005). Selon lui, les femmes sont tellement conscientes de leur manque d'autonomie qu'elles s'organisent en groupe pour sortir de leur marasme financier. Ce constat est le même dans les recherches de Kane (2000) qui insiste sur le caractère de « libre participation ». Parallèlement, ces tontinières développent des activités génératrices de revenus qui favorisent leur autonomie financière.

Cependant, les écrits précédemment cités ne mettent pas l'accent sur la présence simultanée de ces deux formes de participation dans la tontine. La frontière est mince entre la

participation de fait et la participation volontaire à la tontine pour ces femmes. Par exemple, l'environnement du marché des HLM et le réseau des amis peuvent influencer les femmes à adhérer à la tontine dans une certaine mesure, mais cela n'enlève en rien l'intérêt personnel de disposer d'un fonds de commerce qui est un choix éclairé.

C'est la simultanéité de la présence de la participation de fait et de la participation volontaire qui fait la popularité de la tontine qui est un mécanisme adapté aux besoins des répondantes. Ces besoins reposent sur la solidarité des pairs qui sert aussi de point de départ pour propulser leur autonomie financière. En conclusion, on retient que les deux formes de participation retenues dans notre cadre conceptuel sont présentes avant et pendant la participation tontinière.

Par contre, le pouvoir des femmes dans la tontine n'est pas abordé dans la recension des écrits. Notre étude révèle que la tontine se situe dans l'échelle du pouvoir réel et on y trouve les échelons comme le partenariat et la délégation. Ces échelons se traduisent dans la tontine à travers des pratiques telles que le traitement d'égalité, la négociation entre les responsables et les membres, l'autonomie dans la gestion des projets et l'expression de l'opinion.

Aussi, nous observons qu'il y'a de nouvelles manières de faire dans les tontines des marchés à Dakar si l'on se réfère à la recension des écrits scientifiques. Donc, on peut poser l'hypothèse que les tontines de marché sont en train de moderniser leur fonctionnement pour répondre adéquatement aux besoins des membres et à son environnement. Cette hypothèse pourrait joindre le constat de Kane (2000) sur le fait que les tontines sont des structures dynamiques, non statiques et adaptées aux besoins des personnes qui l'utilisent.

En dernier lieu, on peut retenir que la participation est élevée dans la tontine. Ceci s'explique par le fondement même de la tontine qui est basée sur l'argent. Nous avons observé que l'argent influence assez leur participation.

## 4.2 Les lieux de participation

Comme le nomme Mbodj (2005), les tontines ont une organisation spécifique différente des banques classiques et des institutions de microfinance. C'est cette particularité qui est une des clés de son succès. En effet, on trouve une administration légère où le comité exécutif joue le rôle principal. Cette gestion est axée sur la rentabilité et l'efficacité des activités. Ce constat est validé par les données de cette présente étude. Par contre, dans les écrits scientifiques, on ne trouve pas d'informations sur l'existence de comités chargés des affaires sociales et de la recherche de fonds.

L'existence du comité chargé de fonds et des affaires sociales ont permis à la tontine de AND DAANE de dépasser sa mission purement économique pour intervenir auprès de la communauté, renforçant ainsi leurs comportements de type *communautaire*. En effet, les tontinières ont pris en charge quotidiennement les « enfants talibés ». Les enjeux de ces comportements de types communautaires sont bénéfiques sur deux plans. Premièrement, la tontine gagne en popularité auprès des représentants du gouvernement. Deuxièmement, ils permettent aux femmes de satisfaire leur aspiration altruisme.

## 4.3 Les activités des tontinières

Les femmes réalisent des activités pour dynamiser la tontine. Les rencontres mensuelles sont organisées pour la distribution de la levée, les échanges de connaissances et de pratiques, l'organisation des fêtes et enfin la mise en place des stratégies d'entraide, tel que cité par Dromain (1990) et Mayoukou, (1996).

En revanche, les activités de formation, de bienfaisance auprès des personnes vulnérables, la recherche de partenaire pour avoir des ententes avec des structures de microfinance sont des interventions qui ne figurent pas dans la recension des écrits scientifiques. Il semble que les activités sont novatrices et elles ont pour objectif d'outiller les tontinières dans plusieurs domaines et par la même occasion favoriser leur épanouissement.

#### 4.4 Les effets perçus par les femmes de la participation à la tontine sur leur estime de soi

Les écrits scientifiques retenus pour cette recherche n'abordent pas la question sous de l'angle de l'estime de soi proprement dit. Néanmoins, les auteurs tels que Sow (2004), Lerlart (2006), Kane (2000) mettent l'accent sur les bienfaits de cette participation tontinière sur les femmes. Ces auteurs considèrent que la tontine est un lieu qui favorise la confiance en soi, facilite l'obtention de prêt, propulse en même temps l'autonomie financière par le biais de la création d'activités génératrice de revenus et l'entrepreneuriat féminin. Comme le distingue Ninacs (2008) les caractéristiques de l'estime de soi sont : l'amour de soi, la vision de soi et la confiance de soi. Les résultats de cette recherche présentent des similitudes en lien avec les dimensions posées par Ninacs quand il analyse l'estime de soi. Effectivement, la participation tontinière a permis aux femmes de dépasser l'étape de contemplation de leur problème pour être dans l'action. C'est-à-dire dans la phase de la résolution du problème.

Ce passage les met dans un état de satisfaction lié au pouvoir qu'elles commencent à avoir sur leur difficulté financière. Évidemment, ce pouvoir d'agir éveille le sentiment de fierté qui a des effets immédiats sur leur estime de soi, comme elles l'ont déjà nommé lors des entrevues. Donc, on a déduit que si leur estime de soi grandit positivement, il va de soi que la vision de soi change et la confiance en soi augmente par la même occasion.

Aussi, les activités génératrices de revenus créés ont alimenté l'estime de soi de femmes. Maintenant, elles ont un travail, elles sont autonomes et ceci fait naître d'autres sentiments valorisants. Il s'agit du sentiment d'être utile à la société, de la reconnaissance de ses limites et ses compétences, de l'occupation professionnelle, de l'appartenance à un groupe de prestige.

Par conséquent, on retient que la participation à la tontine a eu des effets positifs sur l'estime de soi des femmes. L'évolution progressive de cette estime de soi a eu des impacts positifs sur la qualité des rapports entre membres de la tontine et leur entourage. Aussi, elle a permis l'introduction d'une nouvelle approche, pratiquement dans toutes les sphères de leur vie. Ceci a entraîné une augmentation de leur résilience face aux difficultés rencontrées quotidiennement.

#### 4.5 Les effets perçus par les femmes de leur participation sur l'acquisition de connaissances pratiques

Comme nous le signalent Kane (2000) et Sarr (1998), la tontine est un lieu où les femmes développent des habilités et acquièrent de nouvelles connaissances. Ces savoir-faire leur ont permis d'être performantes et plus compétitives dans le marché du travail. Cette étude vient valider ces informations. Aussi, les résultats de l'étude mettent en évidence la transférabilité de ces connaissances dans leur vie, principalement dans les relations familiales et la gestion des affaires.

#### 4.6 Les effets perçus par les femmes de leur participation à la tontine sur leur conscience critique

La conscience individuelle telle que décrite par Ninacs, renvoie dans ce travail aux difficultés d'accès au crédit des tontinières rencontrées. Comme le dit Owoundi (1992), ces femmes sont aux prises avec des besoins d'argent pour financer leur projet. Elles sont souvent dans l'impossibilité de fournir les garanties demandées (attestation de travail, hypothèques sur des biens immobiliers) par les banques pour disposer d'un prêt. Notre étude valide ce niveau de conscience individuelle qui se manifeste avant la participation à la tontine et se traduit par une non-réalisation des projets et un manque d'épanouissement tous les sphères de la vie.

Ensuite, la création des multiples tontines à l'échelle nationale dont le but est de pallier le déficit de crédit tel mentionné dans la recension des écrits scientifiques pourrait être considérée comme le point de départ d'une conscience collective. La gravité de l'ampleur du phénomène d'accès au crédit au Sénégal a poussé les Sénégalais à l'appeler « la plaie de notre siècle ». Cette observation est reconnue par Duranthon et coll. (2003) qui ont beaucoup insisté sur la concordance des difficultés financières des femmes et le problème de l'accessibilité des banques sénégalaises. En effet, la prolifération des tontines reste aujourd'hui liée à ce phénomène qui a poussé les femmes à opter pour la tontine bien que l'État a intervenu timidement en appuyant les microfinances.

Enfin, Fall (2000) soutient que cette problématique d'accès au crédit est une question d'organisation et d'orientations politiques. Selon lui, les intérêts des banques priment sur les besoins des populations. Les résultats de cette étude de cas laissent voir que la conscience critique des femmes s'est consolidée avec leur participation à la tontine. Il

apparaît aussi qu'elle a fait naître leur capacité à prendre conscience des problématiques qui touchent leur droit.

## CONCLUSION

La participation aux tontines est une pratique courante dans la société sénégalaise particulièrement à Dakar. La prolifération de ce phénomène social vers les années 80 trouve ses racines dans l'absence de système bancaire qui répond adéquatement aux besoins de la population sénégalaise. Les tontines appelées communément par les économistes « les arrangements financiers informels » ont provoqué un dualisme financier dans les pays africains, c'est-à-dire la présence simultanée du système formel et du système informel comme le nomme Mayoukou (1996). Cela montre qu'elles sont un outil adapté aux besoins des personnes qui la pratiquent.

On peut constater à la lumière de cette étude de cas que la participation tontinière est un apport considérable à l'*empowerment* des femmes. Cet aspect souvent négligé dans les écrits scientifiques est un des éléments essentiels qui alimente la réussite actuelle des tontines. Il faut rappeler que la participation tontinière est une activité où les préoccupations personnelles des individus sont prises en compte.

La recension des écrits scientifiques a été élaborée à partir des thématiques axées sur les politiques d'ajustement structurel, la situation économique des femmes, l'accès au crédit des femmes et les tontines. Elle nous a renseignés sur les différents types de tontines à savoir : la tontine simple, la tontine de quartier, la tontine de marché et la tontine des entreprises. Également, les écrits scientifiques mettent en lumière les raisons qui poussent les femmes à s'engager dans une participation tontinière, dont l'inaccessibilité des banques formelles, la possibilité de disposer d'un prêt sans intérêt, d'avoir un espace d'échange et de solidarité. Aussi, la présence des tontines a créé un dualisme financier qui est une problématique largement discutée comme le souligne Kane (2000) et Mayoukou (1996).

Ensuite, l'*empowerment* a servi de cadre de référence pour répondre à notre question principale de recherche intitulée comme suit : quels sont les effets de la participation à la tontine sur l'*empowerment* des femmes. Pour ce faire, nous avons défini les concepts de la participation et de l'*empowerment* en mettant plus l'accent sur la définition et les fondements de l'*empowerment* selon Ninacs (2008), puis on a abordé la participation de fait et volontaire de Meister (1973) pour finir avec les échelles de participation d'Arnstein (1969).

Concernant la méthodologie, la méthode qualitative et l'étude de cas ont été choisies pour mener cette étude. L'échantillonnage est intentionnel et stratifié. Nous avons procédé de manière spécifique puisque la recherche s'est déroulée dans un contexte bien particulier. À l'aide de critères de sélection et un mode de recrutement des participantes, la tontine AND DAANE a été retenue et 12 femmes ont composé l'échantillonnage. La cueillette des données s'est faite à l'aide d'un guide d'entrevue semi-dirigé.

Les données sont recueillies à partir des entrevues menées et de l'analyse des journaux de bord de la tontine. Elles ont favorisé une meilleure connaissance de la tontine AND DAANE et les effets de la participation tontinière sur les femmes interviewées.

Les résultats de l'étude révèlent quelques constats de la participation tontinière vue sous l'angle de l'*empowerment*. La participation tontinière augmente l'estime de soi des femmes. Il a été observé aussi que les participantes ont transféré les habiletés apprises dans la tontine dans leur quotidien. La conclusion principale de cette étude de cas est que la tontine offre un espace où les participantes bénéficient des conditions leur permettant de forger leur personnalité en travaillant les limites qui freinent leur développement et leur épanouissement. En d'autres termes, la participation tontinière peut développer leur *empowerment*. De plus, l'exemple de la tontine AND DAANE montre que les tontines peuvent être des outils de l'*empowerment* communautaire.

En tenant compte de tous les éléments nommés plus haut, il serait judicieux que l'État sénégalais reconnaisse les tontines comme des solutions alternatives à offrir aux populations qui vivent des difficultés financières. Ceci pourrait favoriser leur participation dans le développement économique tout en conservant de leur spécificité et de leur originalité. Au plan social, la tontine peut être un palliatif pour le manque criant de structures pour les femmes d'où la pertinence de l'intégrer dans les programmes sociaux de l'État sénégalais.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adebayo, A.G. (1994). « Money, Credit and Banking in Precolonial Africa: The Yoruba Experience », *Anthropos* 89, p. 379-400.
- Agence Nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal. (2009). « Le recensement au Sénégal ». Dakar.
- Agence Nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal. (2005). « L'économie du Sénégal ». Dakar.
- Agence Nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal. (2008). « L'économie du Sénégal ». Dakar.
- Agence Nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal. (2011). « L'économie du Sénégal » Dakar.
- Arnstein, S.R. (1969). « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Planning Association*, vol. 35, no 4.
- Bain, O. (2001). « Afrique, histoire, économie, politique », tiré de [Http/www.02cd.org/fr/csao/publication4952780.pdf](http://www.02cd.org/fr/csao/publication4952780.pdf). Page consultée le 27 décembre 2012
- Balandier, G., et Mercier, P. (1952). « Particularisme et évolution : les pêcheurs lébous du Sénégal », *IFAN, Études Sénégalaises*, no 3, p. 219.
- Balepa, M., et Roubaud, F. (2009). « Le secteur informel et la pauvreté en Afrique: instrument de mesure, analyse et politique économique », *Le Journal statistique africain*, no 249. Tiré de <http://www.afdb.org/fileamin/>. Page consultée le 16 novembre 2011.
- Baumann, E. (1996). « Les banquiers de quartier au Sénégal », *Afrique Contemporaine*, no 177, 1er trimestre, p. 54-67.
- Blaise, Y. (2004). « Montage et gestion participative des projets de développement rural : outils et méthodes d'intervention », *Mémoire de maîtrise, Université du Maroc*, tiré de [http://www.multimania.fr/soularbrapalabre/doc\\_word/memoire\\_blaise.pdf](http://www.multimania.fr/soularbrapalabre/doc_word/memoire_blaise.pdf). Page consultée le 10 septembre 2011.
- Bukam, E.K. (1997). « Tontine ou Schwa, banque des pauvres? », *Côte d'Ivoire, Edilis*, no 131.
- Bureau international du travail. (1996). « Travail décent et économie informelle » OIT, *Panorama Laboral*. vol. 95, no 2.
- Charlier, S. (2006). « L'analyse de l'*empowerment* des femmes qui participent à une organisation de commerce équitable. Une proposition méthodologique », dans Auroi C. et I. Yopez, *Économie Solidaire et commerce équitable. Acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique latine*. Presse universitaire UCL/IUED, p.1-23. Tiré de

<http://uclouvain.be/cps/ucl/doc/documents/charlierdefinitif.pdf>. Page consultée le 26 septembre 2013.

Comeau, Y. (2000). « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives », collection mouvements sociaux, Cahiers du CRISES, No. MS0501.

Damant, D., Paquet, J., et Bélanger, J. (2001). « Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles », *Recherches féministes*, vol. 14, no 2, p. 133-154.

Dallaire, N., et Chamberland, C. (1996). « Empowerment, crises et modernité », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol. 12, no 1, p. 73-95.

Damant, D., Paquet, J., et Belanger, J. (2000). « Analyse du processus d'empowerment dans des trajectoires de femmes victimes de violence conjugale à travers le système judiciaire », *Criminologie*, vol. 33, no. 1, p. 73-95.

Deslauriers J. P., et Kérésit, M. (1997). « Le devis de recherche qualitative » dans Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L.-H. Lapierre, A., Mayer, R. et A.P. Pires. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin, p. 109-136.

Diaw, A. (2004). « Les femmes à l'épreuve du politique : permanences et changements », dans Diop, M. C. (sous la direction de) *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, p. 229-245.

Diop, M.C. (2004). « Essai sur l'art de gouverner le Sénégal », *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, dans Diop, M. C. (sous la direction de) *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, p. 229-245.

Direction des habitations à logement modérés. (2010). Rapport annuel.

Dromain, M. (1990). « L'épargne ignorée et négligée : les résultats d'une enquête sur les tontines au Sénégal », dans Lelart M. (éd.) *La Tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, London, John Libbey Eurotext, p.139-176.

Duranthon, S., Gizon A., Sakho,S., et Virginie, S. (2003). « La tontine et les femmes entrepreneures au Sénégal », tiré de [Http/www.docstoc.com/la tontine une finalité-investissement](http://www.docstoc.com/la_tontine_une_finalite_investissement), page consultée le 12 novembre 2012.

Duperré, M., et Deslauriers, C. (2011). « La participation des personnes atteintes de maladie mentale aux entreprises de l'économie sociale : pouvoir effectif ou symbolique? », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 23, no 2.

Dupuy, C. (1990). « Les comportements d'épargne dans la société africaine: études Sénégalaises », dans Lelart M. (éd.) *La Tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, London, John Libbey Eurotext, p. 31-51. Enquête

démographique et de santé au Sénégal II. (1993) Agence Nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal.

Fall, S.A. (2007). « Bricoler pour survivre. Perception de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar », Karthala, Paris.

Fournier, J.B., et Giguère. G.M. (1993). « The definition of a legal and operational framework for mutualist financial network: what the actors have to say », The ATOBMSS project experience in Senegal. In Saving and Development no 3, XVII, p. 33-58.

Geertz, C. (1962). « The Rotating Credit Association: a Middle Rund' in Development », *Economie, Development and Cultural Change*, vol. I, no3, p 241-263.

Gouvernement du Sénégal. (2005). Rapport annuel.

Gouvernement du Sénégal. (2008). Rapport annuel.

Guérin, I. (2009). « Lesson from Sénégal », Paris, Karthala, p. 550-570.

Hellio, G. (2000). « Les tontines dans les pays en développement », Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelim, tiré de

<http://www.gdrc.org/icm/french/matthieu/section-3.html>, consultée le 12 décembre 2011,

Henry, A.T., et Guillaume-Dieumegard. G.H.P. (1991). « Tontines et banques au Cameroun », Paris, Karthala.

Hofman, E. (2004). « Empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde », chaire Unesco Bordeaux, tiré de

<http://www.chaireunesco.u-bordeaux3.fr/img/pdf/empowerment> consulté le 12 décembre 2011.

IRSC, CRSNG, CRSH, *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, 1998 (avec les modifications de 2000, 2002 et 2005).

Journet, O. (1994). « Demain, les femmes? » dans Barbier-Wiesser, F.-G. (sous la direction de) *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala p 337 -350.

Kane, A. (2000). « Les caméléons de la finance populaire au Sénégal et dans la Diaspora : dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thilogne, Dakar et la France », Thèse de doctorat, Faculty of social and Behavioural Sciences, université Amsterdam. Tiré de <http://www.biblio.reseau-reci.org/index.php?Camelion+finance+pop>.

Lelart, M. (2006). « De la finance informelle à la microfinance », Édition des archives contemporaines, Agence universitaire de la francophonie, Paris.

Lelart, M. (1990). « La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement », UREF, collection science en marche, Eurotext.

Le Bossé, Y. (1995). « Étude exploratoire du phénomène de l'empowerment », Thèse de doctorat (Ph.D), École de psychologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada.

Le Bossé, Y., et Dufort, F. (2000). « Le pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des communautés : Une autre façon d'intervenir ». Dans F. et J. Guay(éds) *Agir au cœur des communautés : Le psychologue communautaire comme agent de changement social*, p. 93-144 Québec, Les presses de l'Université Laval.

Logie, G. (2003). « La participation : une issue possible pour la société humaine ? » Journées d'études Iram, dossier préparatoire, p 14-21. Tiré de <http://www.iram.fr.org>, page consultée le 13 décembre 2011.

Mayoukou, C. (1996). « La réputation, un mécanisme incitatif dans la fonction d'intermédiation des tontiniers en Afrique Subsaharienne », Réseaux de Recherche sur l'entrepreneuriat, AUPELF-UREF, note de recherche no 96-57.

Meister, A. (1973). « La participation dans les associations », Paris, les éditions Ouvrières.

Mbodj, M. (2005). « Méthodologie de recherche en sciences sociale », ENTSS, p. 92.

Ninacs, W.A. (2008). « Empowerment et intervention », Québec, Presses de l'Université Laval.

Nkakleu, R. (2009). « Quand la tontine d'entreprise crée le capital social intra-organisationnel en Afrique. Une étude de cas », *Management & Avenir*, no 27, p. 119-134.

Owoundi, F. (1992). « Accès au crédit bancaire, développement du système informel et mobilisation de l'épargne en Afrique », *L'actualité économique*, vol. 68, no 4, p. 665-696.

Pellerin, F.L. (2006). « Contribution théorique des représentations sociales à l'étude de l'empowerment : le cas du mouvement des femmes ». Tiré de <http://www.lfortin.pellerin-journal> sur la représentation, 2006- geirso uquam.ca. Page consultée le 8 mai 2013.

Rappaport, J. (1984). « In Praise of Paradox: A Social Policy of Empowerment Over Prevention », *American Journal of Community Psychology*, vol. 9, p. 1-25.

Sarr, F. (1998). « Entreprenariat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoir », Paris, l'Harmattan.

Sow, F. (2004). « Les femmes et la terre », dans Diop, M. C. (sous la direction de) *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, p. 273-299.

Tremblay, P.A., et Tremblay, M. (2007). « Organisation communautaire, développement social et lutte contre les inégalités à Saguenay ». Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau

et L. Fréchette (éds.). L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 153-166.

Unicef (1987). Rapport annuel. Tiré de <http://www.unicef.org>.

Yin, R. (2003). « Case study research: Design and Methods », Thousand Oaks, California.

Zay, N. (1981). « Dictionnaire- manuel de gérontologie sociale », Québec, Presses de l'Université Laval.



# **ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTREVUE**

## **Critères sur la participation**

À quel moment de l'existence de la tontine vous y êtes joint?

Quelle est la fréquence des rencontres?

Quelle est la fréquence de votre participation?

Est-ce que la participation aux tontines présente des risques?

Est-ce que la participation aux tontines des femmes signifie une solidarité collective? Et comment cette solidarité se traduit dans votre vécu quotidien?

Quelles sont les instances ouvertes aux membres de la tontine?

Quelles sont les instances auxquelles vous participez?

Quel rôle avez-vous au sein de la tontine?

Quel sont les règles de fonctionnement de la tontine?

Est-ce que la structure organisationnelle de la tontine favorise votre participation? Pourquoi?

## **Critères d'estime de soi**

Est-ce que la participation aux tontines a modifié l'image que vous avez de vous-même? (en quoi)

Est-ce que le fait de participer aux tontines a augmenté votre confiance en soi?

Est-ce que votre niveau d'affirmation de soi a augmenté en rapport avec le nombre d'années de participation à la tontine?

Croyez-vous que vous avez maintenant un contrôle sur votre vie? Expliquer en quoi la participation aux tontines a eu un effet sur cet aspect?

## **Critère de compétence**

Est-ce que le fait de participer à la tontine, vous a permis de prendre conscience votre savoir et savoir-faire?

Est-ce que la participation aux tontines vous a permis l'acquisition de nouvelles connaissances? Oui/ non

Est-ce que vous utilisez ces nouvelles connaissances dans d'autres aspects de votre vie? Si oui, pouvez-vous me le décrire?

### **Critère conscience critique**

Quel lien faites- vous entre la création de votre tontine et votre prise de conscience des difficultés pour l'accès au crédit? Pouvez- vous me l'expliquer?

Que pensez- vous des ressources disponibles pour les femmes?

Est-ce que votre participation aux tontines est en rapport avec la disponibilité des ressources disponible les femmes?

### **Profil du répondant**

Sexe: Masculin(1) féminin(2)

Age:

Type d'activité:

Nombre d'années de participation aux tontines :

Position au sein de la tontine :

Revenu: Élevé(1) Moyen(2) Faible(3) très faible (4)

## ANNEXE 2 : AVIS DE RECRUTEMENT

### AVIS AUX FEMMES MEMBRES DE LA TONTINE

**Objet : Recherche de participantes à l'étude portant sur la tontine et l'empowerment des femmes : le cas des tontinières du marché des hlm Nimzatt à Dakar**

Je m'appelle Seynabou Diagne. Je suis étudiante à la maîtrise à l'école de service social, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval à Québec (Canada). Je mène une étude qui s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une thèse de maîtrise. Son objectif est de saisir l'effet de la participation des femmes à la tontine sur leur processus d'acquisition du pouvoir (« *empowerment* »). La recherche est dirigée par Mme Martine Duperré, Professeure titulaire à l'école de service social, Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Les critères de sélection des participantes à l'étude sont les suivantes :

- Être une femme;
- Être âgée au moins de 21 ans et au plus de 60 ans;
- Être membre de la tontine depuis au moins 6 mois
- Être membre de la tontine depuis plus de cinq ans
- Consentir librement et volontairement à prendre part à l'étude;
- Accepter librement que vos propos soient enregistrés.

Nous sollicitons la collaboration de femmes répondant à de tels critères. Nous vous poserons des questions sur votre participation à la tontine, sur votre estime de soi, votre conscience critique et des dimensions sur votre profil personnel. Nous attendons de vous que vous répondiez d'après votre opinion/vos expériences pour une durée maximum de soixante minutes. Nous vous assurons que notre échange va rester confidentiel et qu'aucune participante ne sera identifiable dans le rapport. Si vous êtes intéressée à prendre part à cette étude, veuillez communiquer avec **Mme Seynabou Diagne**, étudiante à la maîtrise à l'école de service social à l'Université Laval, au numéro 33 825 76 89 ou par courriel [seynabou.diagne.1@ulaval.ca](mailto:seynabou.diagne.1@ulaval.ca).

Fait à Québec, le 12 octobre 2011.